This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~NS. 92 f. 7~~

Vet. Fr. III B. 2254

POESIES INEDITES

des xve & xvie siecles.

NOMBRE DU TIRAGE.

250	exemplaires	fur papier teinté.
25	id.	fur papier de Hollande.
4	id.	fur papier de Chine.
3	id.	fur peau de vélin.

LYON. — IMP. LOUIS PERRIN, RUE D'AMBOISE, 6

LA VRAYE HISTOIRE

DE TRIBOVLET

et autres

POESIES INEDITES

Recreatives, Morales et Historiques, des xve et xvie siecles

RECUEILLIES ET MISES EN ORDRE

par

A. JOLY

LYON

N. SCHEURING, EDITEUR

M D CCC LXVII

A.J. del.

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
8 JUN 1954
UNIVERSITY OF OXFORD

AVERTISSEMENT

MI Lecteur, à toi & non autre je voue & dédie ce mien petit volume, ſi tu es un vrai Curieux, ſi tu appartiens à cette élite des gens d'eſprit. Le Curieux véritable eſt un être rare. C'eſt en ſon nom que le poète a écrit : *Odi profanum vulgus;* c'eſt à lui qu'eût pu s'adreſſer l'orateur qui parlait du *petit nombre des élus*. Le Curieux eſt une créature choiſie, le dernier venu & le bien aimé de la création. Pour lui Dieu ne s'eſt pas contenté d'attendre au ſeptième jour; ce n'eſt qu'après de longs ſiècles, après avoir eſſayé bien des moules humains, & rejeté bien des générations imparfaites, qu'il a mis au monde l'homme capable des belles curioſités. Il a fallu que Rome eût triomphé des nations,

qu'elle eût fouillé le monde entier de ſes mains victorieuſes & raviſſantes, pour qu'il y eût à Rome des Curieux, un Céſar, un Cicéron, un Atticus, les maîtres & les modèles de la grande urbanité romaine. N'eſt pas Curieux qui veut l'être. Pour devenir ce raffiné, ce *délicat* dans les choſes de l'art & de l'eſprit, il ne suffit pas d'avoir du goût (il eſt convenu que tout le monde a du goût en France), il ne suffit pas d'aimer les choſes belles; il faut aimer les choſes exquiſes, il faut les aimer d'une certaine façon & dans de certaines conditions ; il faut qu'elles ſoient en même temps des raretés & des reliques. Les Curieux forment une ariſtocratie, &, comme toutes les ariſtocraties véritables, ils ont le culte de la tradition & de la perpétuité. S'ils s'attachent à un livre, ils veulent que ce livre ait ſes quartiers, qu'il ait un paſſé & une hiſtoire, qu'il puiſſe dire ſes étapes à travers le monde. Il faut qu'il ait été touché reſpectueuſement, poſé ſur les rayons par des mains puiſſantes ou de belles mains, des mains de rois & d'hommes d'Etat, d'amateurs illuſtres, émules des princes & dignes de marcher à côté d'eux, ou par de belles mains de reines, reines de naiſſance ou reines de beauté.

Ou bien il offre le délicat & myſtérieux attrait de l'inédit, que ne comprend pas le profane, mais qui eſt aux créations de l'eſprit une grâce & une fleur, comme le velouté au fruit en ſa maturité, comme la pouſſière à l'aile du papillon. Il convient que l'œuvre ait repoſé longtemps dans l'ombre diſcrète des manuſcrits, qu'elle y ait pris

l'âge & la faveur des vieux vins, qu'elle nous entretienne d'hommes & de choſes d'autrefois que nous ne connaiſſons plus, ou nous raconte des choſes nouvelles ſur des perſonnages connus; en un mot, qu'elle ajoute quelque choſe à l'hiſtoire politique ou à l'hiſtoire littéraire.

C'eſt là le mérite & la recommandation des petites pièces que nous t'offrons. Nous les avons choiſies pour la plupart dans un recueil (1) formé en ce ſeizième ſiècle, ami de l'art & de la poéſie, par un Curieux, un membre de cette famille fameuſe des Robertet, à la fois financiers, hommes d'Etat & poètes, un neveu de ce Florimond qui fut le favori de deux rois, qui ſuccéda au grand cardinal d'Amboiſe dans l'amitié & la confiance de Louis XII, devint ſous François Ier une ſorte de miniſtre des finances, & fut enfin pleuré par Clément Marot.

Pour les encadrer dignement, nous avons pris les pages les plus charmantes d'un livre publié en 1557 par Jean de Tournes, une des œuvres les plus piquantes & les plus exquiſes qui ſoient ſorties de cette grande école ingénieuſe & ſavante des graveurs lyonnais du ſeizième ſiècle, une adorable petite merveille (2) due à un maître à qui l'hiſtoire n'a pas encore rendu toute juſtice, à Bernard Salomon, dit le petit Bernard, un véritable aïeul de Callot, qui a ſu joindre à la fantaiſie & à l'originalité de l'artiſte lorrain, la grâce & la riche imagination des maîtres qui

(1) Bibliothèque Impériale, Manuſcrits, f. fr., n° 1721.

(2) « *A wonderful little volume,* » a écrit Dibdin.

ont orné d'incomparables *grotesques* les Loges du Vatican.

Nous ne voulons pas nous occuper ici de chacun de ces poèmes. Il en est un seulement dont il convient de dire deux mots : c'est celui qui parle de Triboulet, & qui nous permettra de dissiper des erreurs accréditées sur son compte & de rectifier sa biographie. Notre temps est trop ami de la vérité historique pour ne pas désirer vivement la voir rétablie en ce qui concerne un aussi intéressant personnage.

On sait en effet quelle a été l'importance des Fous de cour du XIVe au XVIe siècle, en quelle estime Charles-le-Sage a tenu ses Fous, quelle place ils ont occupée sous ses successeurs. Ils ont eu un titre officiel, des pensions, signe constitutif & essentiel de la fonction ; ils ont été les favoris des princes, leurs familiers les plus assidus, parfois même, nous assure-t-on, leurs confidents & leurs conseillers. On s'en aperçoit aisément en lisant certaines pages de leur histoire.

Parmi ces Fous de cour il n'en est pas qui soient plus connus que Triboulet, l'histoire & la poésie ont à l'envi contribué à sa gloire. Dreux du Radier dans ses *Récréations historiques;* de notre temps l'auteur de l'*Essai historique sur les fous des rois de France* (1), ont raconté sa vie. Un de ces caprices de grand poète qui donnent l'immortalité à un inconnu, a achevé de le rendre fameux. Mais il en a été de

(1) V. Bibliophile Jacob, *Les deux fous*. Paris, 1837.

Triboulet comme de tant de grands hommes. En gagnant la notoriété, il a perdu la réalité. Il a paſſé de l'Hiſtoire dans la Légende. Il eſt temps de le replacer dans l'Hiſtoire.

Le poète qui a écrit *Le Roi s'amuſe* n'a évidemment jamais ſongé à fournir les éléments d'une biographie de Triboulet. Il avait bien d'autres penſées. Le génie a ſes droits & transforme ſelon les beſoins de ſon invention les hommes & les choſes. Il voulait montrer ici, dans une image énergique & neuve, la puiſſance de la tendreſſe paternelle, en la peignant dans la plus miſérable & la plus mépriſée des conditions, ardente, exaltée, capable des plus hautes réſolutions. Auſſi, celui qui n'était qu'une choſe & dont l'amour paternel a fait un homme, celui qui placé au dernier rang de l'échelle ſociale, pauvre bouffon ramaſſé dans la rue, aſſimilé aux quadrupèdes & aux quadrumanes ſuivant la cour, portant collier comme les chiens du roi, celui qui du fond de cette ſituation oſe ſeul diſputer ſa fille à la lubricité royale, & veut la venger au péril de ſa vie, tandis que les plus grands ſeigneurs, les plus hauts placés, briguent à l'envi pour leurs femmes, leurs ſœurs ou leurs filles ce pompeux déshonneur; celui-là n'a-t-il rien de commun avec le Triboulet de la légende, le pauvre innocent qui vendait ſon cheval pour lui acheter du foin, & le foin pour avoir une étrille! Le premier eſt ſorti tout vivant de la conception du poète.

Mais ſi la vérité n'y eſt pas reſpectée, du moins il eſt né de là une création originale & forte. Sans avoir la même excuſe, l'Hiſtoire pour Triboulet n'a pas été plus

exacte que la Poésie. A propos de lui, elle a de singulières inadvertances. Dreux du Radier, qu'ont tour à tour copié tous ceux qui ont parlé de Triboulet, assure qu'il est mort en 1537, & deux pages auparavant il nous racontait qu'au passage de Charles-Quint (qui eut lieu en 1539), il avait tenu un propos piquant souvent répété, & que de graves historiens (1) ont reproduit sans y faire d'autre réflexion.

L'auteur de l'*Essai sur les fous* avait déjà relevé l'erreur de Dreux du Radier, mais lui-même place la mort de Triboulet en 1537; c'est la date partout admise, sous le prétexte plus ou moins spécieux qu'on trouve son épitaphe dans un livre publié en 1538.

Or, les vers que nous donnons ici nous apprennent de la façon la plus nette que Triboulet est mort sous le règne de Louis XII, qui a pris soin de sa sépulture, c'est-à-dire qu'on a mal à propos prolongé sa vie d'au moins vingt années. Ainsi tombe d'elle-même cette assertion si souvent répétée que Triboulet a été le fou de François Ier; ainsi sont renvoyés au domaine de la légende tous ces récits prétendus historiques & plus ou moins piquants où on le faisait figurer sous le règne de ce prince. Le véritable

(1) V. Gaillard, *Histoire de François Ier*, tom. III, liv. 5, chap. 1er, page 283 : « Laissons Triboulet écrire sur ses tablettes, qu'il appelait le *Journal des fous*, le nom de l'empereur plus fou que lui, disait-il, d'oser passer par la France; laissons-le répondre à François Ier, qui lui disait : Que diras-tu donc, si je le laisse passer? — Alors, Sire, j'effacerai son nom & je mettrai le vôtre à la place. »

Triboulet était un pauvre infenfé qui courait les rues de Blois au temps de Louis XII. Comme il était la proie & le jouet des enfants & des laquais, le roi moitié par pitié, moitié pour s'amufer de lui, le recueillit & lui donna un gouverneur.

Qu'était-ce que ce nom baroque & drolatique de Triboulet? Probablement un nom de guerre, un furnom qui tout de fuite difait la condition. On pourrait à la rigueur le dériver du provençal *tribo*, trépan, un inftrument qui a touché plus de fous qu'il n'en a guéri. De là on aurait fait *tribounat*, *triboulat*, Triboulet; cela fignifierait *trépané*. Une étymologie plus probable eft le vieux mot français *tribulé*, *triboulé*, *tribouillé*; il voulait dire *foulé*, *tourmenté*. Triboulet, ce ferait l'homme bafoué, le jouet de tous. Il fe prenait auffi pour *fecoué*, *agité*, *brouillé*, *mis fens deffus deffous*, foit que cela s'appliquât à fon cerveau, Triboulet fignifiant alors *cerveau brouillé*, foit qu'il s'agît de fa perfonne, & cela voudrait dire *maffe confufe*, *épaiffe & mal dégroffie*, & ainfi s'expliquerait une apparente confufion reprochée à Oudin, qui dans fon *Dictionnaire*, traduit *tribouiller* par *rimefcolare*, *brouiller*, & Triboulet par *uomo groffo e corto*. Enfin le vieux terme fignifiait *qui fe démène*, *qui s'agite comme un poffédé*, & peut être la folution la plus naturelle & la plus fimple ferait-elle de chercher l'origine de ce nom dans une forte de tic du perfonnage. Rabelais, fi l'on regarde de près fon texte, nous met à cet égard fur la voie; en effet, quand il amène Triboulet à Panurge, il note qu'il « croule (remue) & branle la tête. »

Puis, la gloire de Triboulet aidant, le nom eſt devenu générique; c'eſt ainſi que l'entend Bonaventure des Périers, en parlant des inutiles efforts du gouverneur de notre héros : « Il y avoit, dit-il, belle matière pour le faire devenir Triboulet luy-meſme. » Ainſi l'emploie Clément Marot dans la deuxième épître du *Coq à l'aſne* :

Triboulet a frères & fœurs.

Au XVIIIe ſiècle même on publie les *Tablettes de Triboulet.*

Le Triboulet authentique n'eût pas même compris une ſeule des piquantes réparties qu'on lui a prêtées. Ce n'était pas un de ces *moroſophes*, comme les appelait Rabelais en ſa raillerie érudite, un de ces ſages inſenſés, un de ces libres eſprits qui cachaient ſous les apparences de la folie ou de la ſottiſe les hardieſſes de leur bon ſens; il était en toute naïveté ce qu'il paraiſſait être, un pauvre innocent, amuſant de ſa ſimplicité & de ſes ſottiſes des gens encore peu délicats dans leurs plaiſirs, un de ceux dont Bonaventure des Périers, dans ſa ſeconde *Nouvelle* en partie conſacrée à Triboulet, écrivait cinquante ans plus tard : « Que direz-vous là, ſinon que Nature a l'envie de s'esbattre quand elle ſe met à faire de ces belles pièces d'hommes, leſquels ſeroient heureux; mais ils ſont trop ignoramment plaiſans & ne sçavent pas congnoiſtre qu'ils ſont heureux, qui eſt le plus grant malheur de ce monde. » C'eſt ainſi que le repréſente notre *Epitaphe*, comme

Le plus vray ſot qu'oncques forgea Nature.

Ainſi le peint Rabelais, (*Gargantua*, liv. 8, chap. 45), quand, conſulté par Panurge « en parolles rhetoriques & élégantes, » il lui répond « en lui baillant un coup de poing entre les deux épaules & lui débitant quelques mots ſans ſuite, & que ces parolles achevées il s'eſcarta de la compagnie, & jouoit d'une veſſie que lui avoit donnée Panurge, ſe délectant au mélodieux ſon des pois, ſans qu'il fuſt depuis poſſible tirer de luy mot quelconque. »

Il paraît que cela ſuffiſait à égayer Sa Majeſté très-chrétienne, d'humeur aſſez joviale, &, ſi nous en croyons Brantôme, peu exigeante pour la délicateſſe de ſes divertiſſements. Louis XII ſemble même avoir été très-friand de cette agréable diſtraction : Il me faiſoit, dit Triboulet dans ſon épitaphe, aſſeoir à ſa table,

Où luy donnai maint paſſe-temps notable.

Le roi ne pouvait même ſe paſſer de lui dans ſa campagne d'Italie. C'eſt que Triboulet avait une foule de talents aimables qu'on verra dans notre poème énumérés tout au long. J. Marot ſon contemporain, qui s'eſt bien gardé de l'oublier dans ſon *Voyage de Veniſe*, eſt ſur ce point d'accord avec l'auteur de l'épitaphe, & il a complété ſes renſeignements en donnant de Triboulet un portrait détaillé, le plus complet qu'il ait jamais tracé :

Petit front & gros yeulx, nez grant taillé à voſte,
Eſtomach plat & long, hault dos à porter hoſte (hotte).

Rabelais a achevé la peinture en nous apprenant qu'il

avait les jambes torſes. Les vers de Jean Marot & notre *Epitaphe*, voilà les deux ſources authentiques de la biographie de Triboulet; elle y eſt tout entière.

Il eſt à noter du reſte que ni Bonaventure des Périers, ni Rabelais n'ont dit nulle part qu'il ait vécu ſous François Ier. Rabelais, qui avait dû le connaître lorſqu'il était lui-même enfant, ou tout au moins entendre parler de lui, car Triboulet devait être un des héros des veillées de Touraine, Rabelais a penſé à Triboulet, lorſque Panurge, incertain s'il doit ſe marier, & las des incertitudes des ſages, ſe décide à interroger « la fine creſme de deſraiſon. » Il croit l'avoir rencontrée en Triboulet. C'eſt, dit-il, un ſot en degré ſouverain, complètement fol, ajoute Pantagruel, proprement & totallement fol, répond Panurge; & l'auteur défile en ſon honneur une de ces litanies qu'il affectionne, & où les deux interlocuteurs échangent avec componction toutes les épithètes ſuperlatives qui peuvent caractériſer la folie : « fol bannerol, fol ſeigneurial, fol à ſonnettes, fol de la prime cuvée, fol impérial, fol ſupercoquelicantieux, » &c., &c., & il ajoute que ſi jamais on célèbre en France la fête des fous, il faudra l'appeler « les Triboulettinales. » Mais le ſeul trait de lui qu'il ait recueilli ſe rapporte au règne de Louis XII.

Au même temps appartient l'anecdote racontée par B. des Périers dans ſa ſeconde *Nouvelle*. C'eſt en effet à l'entrée de Rouen, qu'envoyé en avant pour annoncer le cortége royal, le pauvre fou, « le plus fier du monde d'être monté ſur un beau cheval caparaſonné de ſes

couleurs, tenant ſa marotte des bonnes feſtes, piquait ſi fort & ſi bien ſon cheval pour le mieux arreſter » tandis que ſon gouverneur le rappelait en vain. Or on a remarqué qu'avant 1537 il n'y avait eu d'entrée ſolennelle à Rouen que celle de 1508, & qu'on ne trouve plus de gouverneur des Fous ſous le règne de François Ier.

C'eſt ſeulement dans l'édition de 1565 des *Nouvelles Récréations*, & dans cette partie du livre que quelques critiques conteſtent à B. des Périers, que pour la première fois on place expreſſément Triboulet ſous le règne de François Ier. C'eſt là que, pour punir ſon cheval d'un manque d'éducation en préſence du roi, il prétend le mettre à pied; c'eſt là qu'il bat l'officiant, qui a troublé le beau ſilence qui était dans l'égliſe, en entonnant le *Deus in adjutorium*.

Ici déjà le caractère de Triboulet s'altère. Ce n'eſt plus le pauvre idiot, le naïf imbécile aux dépens duquel on s'amuſait ſans qu'il eût conſcience du divertiſſement qu'il donnait; c'eſt maintenant un plaiſant de profeſſion. Bientôt le perſonnage va changer encore, il prendra de l'eſprit, il aura des ſaillies : tout le monde les ſait par cœur. Il portera des tablettes où il inſcrira les noms de ceux qui lui font concurrence; le nom de François Ier y figurera à pluſieurs repriſes dans des anecdotes dont le fond eſt toujours le même, dont les circonſtances ſeules varient. Il aſſiſtera même à des conſeils royaux, & il ſera le ſeul à donner un ſage avis. Si le roi avait voulu l'en croire, lui

ou le faiſeur d'*Ana*, François Ier n'eût pas fait la déſaſtreuſe campagne de Pavie.

On le voit, déſormais la légende eſt complète. La réputation de Triboulet eſt achevée, ſon nom eſt devenu le ſynonyme de folie, il endoſſe (ſur ce large dos que l'on connaît) toutes les plaiſanteries fameuſes. C'eſt à lui qu'on attribue, pour les mieux graver dans le ſouvenir, les facéties anonymes; pour les faire françaiſes, les facéties empruntées aux conteurs italiens. Un récit de Boccace ou du Pogge n'a bonne grâce de ce côté des monts & n'y obtient ſes lettres de naturaliſation, qu'à condition que Triboulet prend leurs inventions à ſon compte. Son nom ſe préſente tout de ſuite quand on n'en a pas d'autre à citer. C'eſt ainſi qu'un des derniers éditeurs de B. des Périers, ſi l'auteur parle « de cet homme qui a eſté ſi plaiſant en ſa vie que par une antonomaſie on l'a appelé le *Plaiſantin*, » en conclut tout de ſuite que c'était Triboulet. Nous ſavons déſormais que le pauvre bouffon de Louis XII était bien innocent de tout cela.

A côté de l'épitaphe de Triboulet on trouvera dans notre volume, comme dans le manuſcrit, les épitaphes de perſonnages qui ont partagé avec lui la faveur de Louis XII, & dont l'Hiſtoire ne connaiſſait même plus les noms. Nous ſommes heureux de pouvoir les lui reſtituer, & les joindre à quelques noms de chiens fameux, à ceux qui figurent dans le *Livre de la chaſſe du grant Seneſchal*, publié par le baron J. Pichon (Paris, 1858); à ceux de *Souillart* & de *Baſque* qu'il a auſſi tirés de l'oubli; à ceux de

Beaumont, de *Caron* & de *Courte*, les chiens de Charles IX, pleurés par Ronſard. Les vers où ils figurent donnent quelques renſeignements curieux ſur les habitudes de chaſſe de ce temps. C'eſt *Muguet*, l'oiſeau du Roy, & *Chailly*, & *Herbault*, ſes chiens préférés, & *Rat*, le chien du jeune Dauphin fils de François Ier. Ils ſont encadrés entre le fou du Roi & meſſire Galmier, le fou du duc de Bourbon. Muguet dit :

Trois paſſe-temps parfaictz a eu Loys douzieſme
Triboulet & Chailly, & je fais le troiſieſme ;
Triboulet pour la chambre, Chailly pour champ eſt duict,
Et moi je volle en l'air pour gibier & deduict.

C'eſt ainſi qu'on les aſſemble dans une autre pièce,

Le bon Chailly, Triboulet & Muguet.

Aux yeux des contemporains Triboulet eſt là avec ſes pairs.

Il eſt un de ces importants quadrupèdes, Ralay, que nous n'avons pas encore nommé ; c'eſt que Ralay (voir les *Notes* pour cette orthographe) a déjà obtenu les honneurs de l'Hiſtoire & de la Poéſie. Lacurne de Sainte-Palaye, dans ſes *Mémoires ſur l'ancienne chevalerie* (Mém. hiſt. ſur la chaſſe, 4e partie, note 15), a raconté ſa vie ; il l'avait empruntée à l'épitaphe de ce chien illuſtre, inſérée par G. du Sable dans ſa *Muſe chaſſereſſe*, 1611, & que tout récemment le baron J. Pichon a remiſe en lumière à la ſuite du *Livre de la chaſſe du grant Seneſchal*. La pièce que

nous publions garde pourtant tout ſon intérêt; elle permet même de réſoudre une queſtion que ſe poſait le dernier éditeur. Le poème attribué à G. du Sable lui appartenait-il bien? N'eſt-il pas probable « ou qu'il l'a ſimplement trouvé & inſéré dans ſes œuvres, ou qu'il s'eſt borné à mettre en vers un récit en proſe qui lui ſera tombé ſous la main? » La réponſe à ces doutes eſt ici. Voici évidemment l'original qui a inſpiré G. du Sable. Son poème n'eſt que l'amplification de celui-ci; le ſtyle ſeul & la langue de l'imitation indiquent que l'auteur n'a pas été le contemporain du héros.

Nous nous contenterons de ſignaler rapidement les autres pièces de notre Recueil. *Le débat du Gorrier & du Boucanier*, de François Robertet, nous a paru intéreſſant pour l'hiſtoire des mœurs & des coſtumes. C'eſt en outre à la fois une ſatire & une apologie. C'eſt la ſatire de ces courtiſans prodigues qui allaient bientôt « porter au *Camp du drap d'or* leurs moulins & leurs prés ſur leurs épaules, » & qui devaient pendant trois ſiècles laiſſer des héritiers fidèles à leurs traditions, qui viendraient ſe ruiner au ſervice du roi & vivre enſuite de dons extorqués & d'exactions. Robertet met en préſence un de ces courtiſans qui étalent un luxe ruineux & un gentilhomme de coſtume arriéré, mais ami du ſolide, & vivant ſagement de ſon bien : c'eſt comme une eſquiſſe de la ſatire fameuſe d'Agrippa d'Aubigné, d'*Enée* & de *Fœneſte*, l'oppoſition de l'*Etre* & du *Paraître*. La pièce de F. Robertet eſt auſſi une apologie, celle des financiers contre les courtiſans

qui les exploitent & les raillent. La poéſie a fait aſſez ſouvent la guerre aux Traitants, il nous a paru intéreſſant de la montrer prenant leur défenſe, ſurtout quand c'était un d'entre eux qui ſe chargeait de ce rôle. Un poème de financier n'eſt pas une promeſſe de talent poétique; c'eſt une curioſité. Ces rois de l'argent ont en général compté dans leurs rangs plus de Mécènes que d'Horaces; c'eſt le plus ſouvent en mémoire de leurs dons plutôt que de leurs vers que l'hiſtoire littéraire a enregiſtré les noms de pluſieurs d'entre eux. Cette pièce eſt en même temps la glorification de l'épargne & de toute une claſſe laborieuſe qui s'élevait par elle-même, ſagement & lentement, en face des gentilshommes qui ſe ruinaient.

Nous avons joint à cette ſatire une imitation des *Triomphes* de Pétrarque, du même auteur, non pas pour ſon mérite poétique, mais comme exemple de cette ſingulière tendance à donner non des traductions, mais des réductions & des réſumés en vers d'un auteur. C'eſt ainſi qu'un peu plus tard on met les *Métamorphoſes* d'Ovide en huitains. Ainſi s'eſt fait le livre auquel nous empruntons nos deſſins, & ainſi s'explique comment Benſerade a été tenté de les mettre en rondeaux.

Nous indiquerons encore une chanſon à boire des *Rouges nez*, pleine de verve & d'entrain, & portant ſa date dans une alluſion à l'expédition de Naples; une très-piquante ballade de Pierre d'Anthe, que Méon, qui a reproduit ſes *Blaſons*, a le tort d'appeler Baucher; un joli rondeau de Jehan Le Maire de Belges, qui a bien

comme toutes les œuvres de ce prince des rhétoriciens, ſa petite pointe d'érudition pédanteſque, mais revêtue ici de gentilleſſe & de naïveté, & ne manquant pas d'une certaine grâce. On trouvera plus loin une aïeule inconnue de la ſatire de Boileau ſur la nobleſſe, qui n'a rien de commun avec les vers de Juvénal, imités par le poète du XVIIe ſiècle. Dans l'œuvre du quinzième, c'eſt Eve qui rappelle à ſes fils oublieux leur commune origine & ce qui conſtitue le vrai noble. Cette revendication de l'égalité originelle, qui dans un autre temps ne ſerait que le développement d'un lieu commun, prend de ſa date un ſérieux intérêt. Ce ſont là du reſte des idées qu'on rencontre déjà ſouvent dans des Fabliaux, ou de grands poèmes du moyen-âge : on peut dire qu'à cet égard, il n'y a jamais eu preſcription en France. A la ſuite vient un véritable ſermon en vers que G. Cretin adreſſe *aux dames de Lyon.* On y reconnaît les compatriotes de Louiſe Labbé & la trace de ce temps d'éclat, où les rois très-chrétiens allant à la conquête de la Péninſule, & leur brillante cour guerrière étaient irréſiſtiblement arrêtés au paſſage par les ſéductions de cette Italie françaiſe. Le poète a déployé dans ces vers toutes les richeſſes des rimes *batelées & équivoquées*, & de la *Rhétorique à double queue*, toutes les groteſques recherches de cette poéſie qui n'était plus qu'un son, & des plus déſagréables à l'oreille, une ſorte de hoquet de verſification.

Les dernières pièces de cette ſérie mériteraient d'atti-

rer l'attention par le nom ſeul de leur auteur. En effet, juſqu'ici, l'on a peu cité de vers de Catherine de Médicis ; on a plus ſouvent parlé de ſon goût pour les Arts & l'Architecture en particulier, que de ſes aptitudes poétiques. Brantôme lui-même, à qui l'on ne peut certes pas reprocher d'avoir laiſſé dans l'ombre aucun de ſes mérites, n'a pas mentionné expreſſément celui-là. Cependant il ſignale ſes goûts littéraires, le plaiſir qu'elle prenait à voir repréſenter des comédies & des tragédies, le ſoin qu'elle avait d'organiſer elle-même des divertiſſements de ce genre, formant une troupe, donnant des rôles à ſes dames, à ſes filles d'honneur & aux gentilshommes de ſa Cour. Il vante l'imagination qu'elle déployait dans l'arrangement des ballets, des danſes & des jeux de toute ſorte. Il nous dit qu'elle « aymoit & s'addonnoit à tous honneſtes exercices; qu'elle aymoit fort les gens ſcavans & les liſoit volontiers, ou ſe faiſoit lire leurs œuvres qu'ils luy repréſentoient, ou qu'elle avoit ſceu qu'ils avoient eſcritz, & les faiſoit achepter, juſqu'à lire les belles inventions qui ſe faiſoient contre elle ; » & encore « qu'elle n'eſpargnoit pas ſa peine à lire quelque choſe qu'elle euſt en fantaiſie. » Il ajoute « qu'elle diſoit & parloit fort bien en françoys, encore qu'elle fuſt italienne, ne parlant à ceux meſme de ſa nation bien ſouvent que françoys, tant elle honoroit la France & ſa langue. » Les pièces que nous publions montrent qu'elle ne ſe contentait pas d'applaudir aux tentatives des autres. On a ſouvent dit en quel honneur la Poéſie avait été tenue à la Cour des

Valois. A tous les hommages qui lui ont été rendus, en voici un nouveau à joindre, qui n'eſt pas le moins piquant, celui de cette reine politique, de cette élève de Machiavel, qu'on ſavait occupée d'œuvres d'un tout autre genre, de cette italienne enfin, s'eſſayant à rimer en français.

Ce ſont d'abord *des Adieux* (1), une ſérie de treize petites pièces de cinq vers chacune, écrites dans un rythme gracieux & leſte, qui rappelle quelque peu, à un vers près & moins les incorrections, celui d'une des plus charmantes pièces de Ronſard : *Bel aubeſpin fleuriſſant*. La première eſt adreſſée par le Roy à la Royne ſa mère, les autres contiennent la réponſe de Catherine, ſes *Adieux au Roy ſon fils, à la Royne ſa fille, aux frères du Roy*, & à divers perſonnages de la Cour, les princes de la Maiſon de Guiſe, le maréchal de Saint-André, &c. Elles ont en général du piquant & de la vivacité : quelques vers ſont curieux par leur jovialité familière, ce qui s'accorde avec certains traits du caractère de la Reine-Mère relevés par Brantôme. Il nous dit qu'aux comédies qu'elle faiſait repréſenter « elle rioit ſon ſaoul comme une autre ;

(1) Nous empruntons ces petits poèmes au Manuſcrit 883 de la Bibliothèque Impériale. Il a été décrit par M. Paulin Paris (*Manuſcrits français*, &c., tom. VII, p. 83), ſous le n° 7237. Les *Adieux* ſe trouvent au feuillet 4°, *Epitres* ff. 32, 33 & 53. Le manuſcrit eſt d'une lecture très-difficile, nous avons laiſſé en blanc deux ou trois mots que nous avons dû renoncer à déchiffrer. — Voir pour plus de détails les *Notes* à la fin de notre volume.

car elle rioit volontiers. Auſſi de ſon naturel elle eſtoit joviale & aymoit à dire le mot. » Les *Adieux* ne portent pas de date, & le roi n'y eſt pas nommé, mais ce doit être François II. Cette « reine jeune & blonde » à laquelle eſt adreſſé le troiſième *Adieu*, & « pour laquelle combattrait l'univers entier, ſi quelqu'un voulait ſoutenir que ſa beauté n'eſt pas la première du monde, » ne peut être que la belle Marie Stuart, qui avait, ſelon le même Brantôme, ces cheveux « ſi beaux, ſi blonds & cendrés. » Ces vers ont été écrits probablement en décembre 1559, au retour de ce voyage dans lequel François II, ayant eſcorté juſqu'à Poitiers, avec la Reine-Mère, la jeune reine d'Eſpagne, alla paſſer quelque temps à Blois.

Après les *Adieux* on trouvera des *Epitres* adreſſées par Catherine de Médicis à ſa fille Eliſabeth, nommée ici Iſabelle, à la façon eſpagnole, qui, mariée à treize ans à Philippe II, devait avoir une exiſtence ſi courte & entourée de tant de circonſtances dramatiques & romaneſques, que l'imagination populaire ſe plut à broder encore. Ici la nature des ſujets, le tour très-italien donné à la penſée, les incorrections & certains embarras d'expreſſion, l'accent tout perſonnel, la ſingularité de quelques paſſages, la concluſion pieuſe de ces Epîtres, ſont autant d'inconteſtables garanties que nous avons bien l'œuvre de la Reine elle-même. Il y a dans tout cela des vers heureux, d'autres qui montrent un ſentiment vrai & touchant ſous une forme naïve; d'autres enfin qui ne ſont pas dépourvus de grâce, & qui, en dépit de certaines étran-

getés, ou peut-être à cauſe de ces étrangetés mêmes, ne manquent point d'intérêt. Ainſi la pièce qui commence par ces mots : *Cuydant un ſoir*, & où la Reine nous montre la Nature entière prenant part à ſa peine, eſt ingénieuſe, d'un ton original, & par endroits tout à fait pleine de gentilleſſe & d'imprévu.

Nous avons joint aux vers de Catherine une réponſe d'Eliſabeth. Cette princeſſe montre qu'en digne fille des Valois, elle ne voulait pas reſter en arrière de ſa mère, & ſe piquait auſſi de poéſie. Ces divers eſſais doivent dater de 1565. On ſait en effet qu'au mois de juin de cette année, le jeune roi Charles IX & ſa mère ſe rencontrèrent ſur la Bidaſſoa avec la reine d'Eſpagne & le duc d'Albe, qu'ils menèrent à Bayonne, où ils paſſèrent près de trois ſemaines. La réunion de Catherine & de ſa fille, qui maſquait d'importants projets politiques, fut marquée par des fêtes ſomptueuſes qu'embellirent les arts & la poéſie. Ronſard y ravit l'admiration de la cour de France, ce qui ſuffirait à expliquer cette émulation de rimes s'emparant des reines elles-mêmes. On ne ſaurait reporter ces vers à la première ſéparation de Catherine & d'Eliſabeth en 1559, puiſque la Reine-Mère dit à ſa fille qu'elle va *revoir* le roi ſon mari. Il y a d'ailleurs ici un autre petit détail tout à fait concluant. Il eſt beaucoup queſtion de pluie & de tonnerre dans les épîtres des deux princeſſes; or, la ſœur de la reine d'Eſpagne, Marguerite de Valois, retraçant dans ſes *Mémoires* le ſouvenir de ces magnificences, n'a pas oublié de noter « que la fortune envieuſe

n'en pouvant ſupporter la gloire, feit orager une grande pluye & tempeſte. »

Nous avons eu ſoin de placer dans l'ordre des dates les pièces hiſtoriques. La première eſt une œuvre originale & d'allure très-vive ſur la mort du *Téméraire*, le cri d'un français heureux d'être enfin délivré de l'éternel agitateur. Le *Contredict de Naples* nous rappelle que l'expédition d'Italie, rêvée par Charles VIII & accueillie avec tranſport par la jeune nobleſſe, avait trouvé de ſérieux & nombreux contradicteurs. On remarquera enſuite une *Épitaphe de Louis XI*, qui nous paraît bien ſupérieure à celle qu'a donnée M. de Montaiglon dans ſon curieux recueil de poéſies françoiſes des XVe & XVIe ſiècles. Celle-ci eſt élevée de ton & digne d'un hiſtorien faiſant la part du bien & du mal, jugeant déjà comme la poſtérité, & réclamant l'indulgence pour la mémoire du prince au nom des ſervices rendus à la France.

Enfin, nous avons reproduit les deux dernières pièces à cauſe de l'étrangeté de leur conception & de leur forme. C'eſt un échantillon de cette poéſie pour ainſi dire héraldique où ſe complaiſaient le XVe & le XVIe ſiècle. J. Marot, par exemple, au début de ſon *Voyage de Veniſe*, met en préſence, non les princes ſignataires du traité de Cambrai, ou Veniſe, qu'ils menacent, mais les animaux emblématiques adoptés par chacun d'eux : l'aigle impériale, le chêne de Jules II, le porc-épic de Louis XII, le lion de Saint-Marc. De même ici la première pièce dirigée contre le connétable de Bourbon eſt une alluſion au

cerf ailé qui figurait dans ſes armes avec la deviſe *Eſpérance*. Dans la ſeconde, le poète joue ſur le nom de Bayard & le ſouvenir du vaillant courſier qui ſemble le véritable héros du vieux poème de *Renaud de Montauban*. C'eſt bien l'éloge funèbre le plus bizarre & le plus inattendu qui ait jamais été fait du Chevalier ſans peur & ſans reproche.

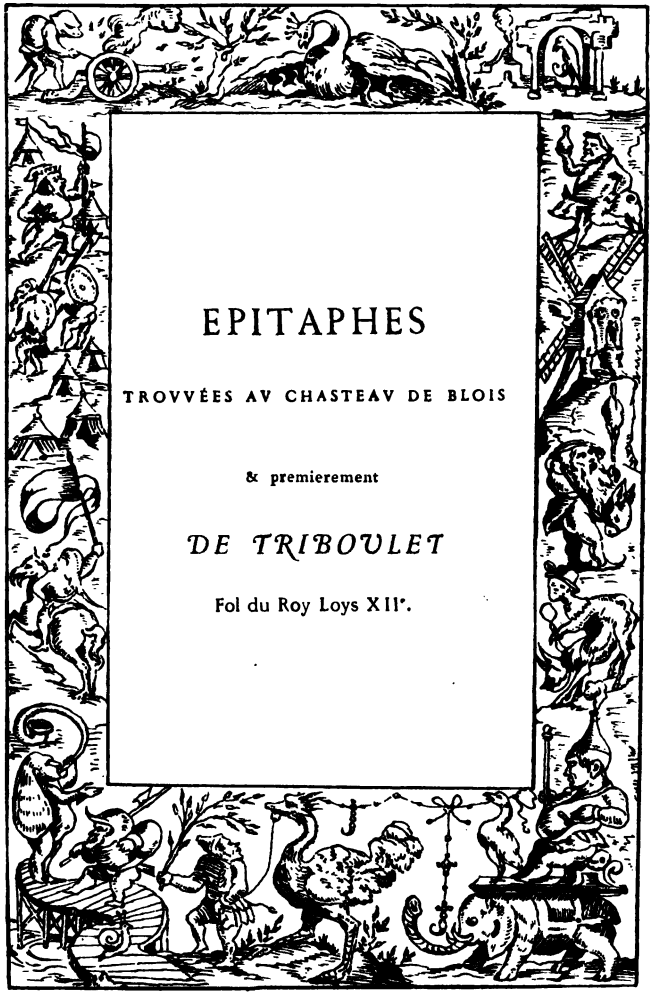
EPITAPHES
TROVVÉES AV CHASTEAV DE BLOIS
& premierement
DE TRIBOULET
Fol du Roy Loys XII.
A.J.del

DE TRIBOVLET

Fol du Roy Loys XIIe.

TRIBOVLET ſuis, qu'on peut iuger en face
N'avoir eſté des plus ſages qu'on face.
Honneſte fuz chaſcun contrefaiſant,
Sans iamais eſtre aux Dames malfaiſant.
Du luc iouay, tabourin & vielles,
Herpes, rebecs, doulſaines, challemelles,
Pipetz, flaiolz, orgues, trompes & cors,
Sans y entendre meſure ny accords.
En chantz, dances, feiz choſes non pareilles :
Mais deſſus tout de preſcher feiz merveilles ;
Car mon eſprit qui n'eut oncques repoz
En vingt parolles faiſoit trente propoz.
Armé en blanc, iouſtay d'eſpée & lance,
Auſſi cruel à plaiſir qu'à oultrance :

Devant moy pages trembloient comme la fievre,
Fyer menaſſeur & hardy comme un lievre.
Le roy adonc me feit ſeoir à ſa table,
Où luy donnay maint paſſe-temps notable.
Oncques homme qu'il euſt en ſon ſervice
Ne feit ſi bien comme moy ſon office.
Les monts paſſay avec luy ſans eſmoy,
Sur un cheval trop plus ſage que moy,
L'oiſeau ſur poing vollant par les montaignes,
Courant partout, comme en plaines champaignes,
L'an mil cinq cent & neuf lorſqu'il vainquit
Veniciens, & ſes terres conquiſt.
Long temps apres, le mien ſeigneur & maiſtre
Loys douzieſme en ce lieu me feit mettre
Taillé au vif, afin que le nom dure
Du plus vray ſot qu'oncques forgea Nature.
Sens ne richeſſe en ce monde n'acquis ;
Car auſſi riche mourus que ie naſquis.

DE MUGUET

L'oiſeau du Roy Loys XII.

Si vertu pour merite obtient louange & gloire,
Plaiſe vous, Orateurs, faire de moy memoire.
L'Oiſeau royal ie ſuis, qui Muguet *ai eu nom,*
Dont les faictz ſe trouverent plus grans que le renom.
La terreur ay eſté de chahuans, herons,
Faulx perdrieux blancs & biz, creſſerelles, randons.
Oyſeaulx de tous quartiers i'ay veu venir en court
Eſtimez bien vollans, & tourner toſt & court;
Mais, au rapport du Roy & maint Prince & Seigneur,
De donner le premier i'ay tous iours eu l'honneur.
Petit ie fuz de corps, mais de cœur tout remply,
Sur tous aultres oiſeaulx parfaict & accomply.
I'ay vollé ſi tres-hault, qu'à ceux qui regardoient
Le col faiſoit grand mal, & la veue en perdoient.
Faulx perdrieux & herons par terre on m'a veu mettre,
Le roy Loys douzieſme mon bon ſeigneur & maiſtre,
Qui l'honneur me faiſoit de me faire mon droit,
Me portant ſur le poing en maint lieu & endroit.

Vng autre bien i'avois que iamais ne m'advint
Que couchaſſe dehors, dont chercher me convint.
Or ay-ie acteint le temps de ma douzieſme mue
En ma force & bonté, qui pourtant ne remue.
Trois paſſe-temps parfaictz a eu Loys douzieſme :
Triboulet & Chailly, & ie fus le troiſieſme,
Triboulet pour la chambre, Chailly pour champs eſt duict,
Et moy ie volle en l'air pour gibier & deduict.
La cauſe de mon bien fut Loys de Breſzé,
De Normandie grant ſeneſchal moult priſé,
Lequel au noble Roy feit de mon corps preſent,
Qui m'a icy faict mettre comme voyez preſent.
Pourtant, vous qui liſez, notez ceſte raiſon
Qu'au monde n'eſt ſervice qu'en royalle maiſon.

DE CHAILLY

Chien du Roy.

Ie fus iadis le bon levrier Chailly,
Qui ay tant prins qu'oncques riens ne failly.
Lievres, congnils, chevreulx, biſches au cours,
Cerfs & ſangliers, & grans loups ſans ſecours,
Prins corps à corps, & ſi fuz ſi propice
Que de tous chiens ie ſceuz faire l'office,
Aller apres le heron, & courir
Pour les oiſeaulx au beſoin ſecourir.
Au roy mon maiſtre feiz telle obeiſſance
Que ſon vouloir accomply & deffence.
De là les monts pluſieurs fois le ſuivy,
Et puis apres, quand ie l'euz bien ſervy,
En mes vielz iours ſi bien me guerdonna
Que à la Royne par octroy me donna,
Qui me receut, monſtrant ſon amytié,
Et me traita doulcement par pytié,
Recongnoiſſant mon ſervice & bienfaict.
Fuz mis icy en memoire du faict.

DE HERBAULT

Chien du Roy.

A vous preſens, congnoiſſans que ce vault,
Faiz aſſavoir que ſuis le bon Herbault,
Du vray poil gris & de la bonne race
Des chiens du Roy, dont hardyment i'embraſſe
Credit plus grant que chien ſcauroit acquerre,
Veu qu'ay getté tant de cerfs morts par terre.
De l'an premier qu'apres Charles regna
Le Roy Loys douzieſme, on me donna
A luy. Ce fut de Rouville le ſieur,
Grant veneur lors, & tres-bon congnoiſſeur
A ce meſtier; &, tant que fuz en vye,
De me traicter print ſoin & bonne envye.
Vn plus beau chien ne de ſi belle taille
Ne verra ia veneur, quelque part qu'aille.
Si viſte fuz, que ſi par monts & vaulx
Euſſe à ma queue huict, ſeze ou vingt chevaulx,
Grande adventure, à tout bien retenir,
Fuſt que les quatre euſſent ſceu me tenir,

Dedans le change en hardyeſſe telle
Qu'oncques ma gueulle à peine en cloure elle.
Buiſſons, halliers, taillis, montaignes, pierres,
M'eſtoient autant que belles plaines terres.
Par les foreſtz de France & Daulphiné
Les cerfz prenois : a tard euſt-on finé
Plus ferme au change. Auſſi fuz-ie ſi ſage
Que pluſieurs cerfz deffiz en maint paſſage.
Car pour en veoir vingt ou trente en la fuitte
Beſoing n'eſtoit de me coupler en ſuyte :
Et ſe ung veneur meſprinſt en forhuant
Que ne failly reprendre mon fuyant.
Hault nez avoye, & par pluye & challeur
Bien foiſonnant, belle voix d'appelleur,
Autant que Chien dont on ſache parler.
Devers la fin de mes jours fiz au Roy
Tant de bons tours & plaiſirs, que ie croy
Qu'oncques ne vid de Chien tels grans exploictz,
Dedans ſes trois belles foreſtz de Blois.
Dont pour memoire icy m'a faict poſer.
En paradis Dieu luy doint repoſer !

DE RALAY

Si les chiens gris ont le renom & grace
D'eſtre ſi bons, moy qui ſuis de la race
Des chiens à cerf du roy Loys unzieſme,
Doys-ie pas bien eſtre eſtimé de meſme.
Pareil de moy ne ſe trouve encore ung.
Poil griz portay fort tirant ſur le brun;
Pour chien courant plus grant ſe bien peu non
Euſt-on ſceu veoir. Ralay eſtoit mon nom.
Le roy Loys eſtant duc d'Orleans
Fut mon bon maiſtre, & le ſervys douze ans,
Courant les cerfz en Vallois & Bretaigne,
Où de mon corps ne faiſois nulle eſpargne.
Au douzieſme an bien oſay entreprendre
Cerf de la meutte aſſez franchement prendre.
Change garday par tous pays & terres,
Et mon fuyant, de quelques haultes terres
Qu'il ſceut fuyr, rechaſſay des premiers,
Sans ayde avoir d'aultres chiens ne lymiers.

Riviere, eſtangs, change & challeur quelz conques
Ne m'eſtonnoient. Le cerf ne failly oncques,
Et n'ay point veu que tous iours ne gectaſſe
Par terre mort quelque cerf qu'eventaſſe.
Et qui plus eſt, quant le cerf eſtoit prins,
M'en revenoye au logis comme aprins,
La belle queue eſpiée & trouſſée,
Iuſque deſſus l'eſchine recourſée,
Me portant fier pres l'eſtrieu de mon maiſtre,
Sans me monſtrer, apres courre, las eſtre,
Ne travaillé, mais fraiz, legier & ſoupple,
Tant qu'il ſembloit que ſailliſſe du couple.
Puyſqu'ay donné part des premiers plaiſirs
A mon bon maiſtre & Roy à ſes deſirs,
N'eſt-ce raiſon qu'en cette place tienne
Credit, & nom de louange obtienne?
Le bon Chailly, Triboulet & Muguet
Tous de par moy doivent aller au guet.
Parquoy celuy de tous bon loz donneur
Ma cy endroit faict mettre au lieu d'honneur.

DU CHIEN

De Monſeigneur le Dauphin.

PVISQVE Fortune a eſté ſi proſpere
En mon endroit, aultre honneur plus n'eſpere
Que ceſtuy-cy où ie ſuis à preſent,
Dont content ſuis d'elle & de ſon preſent.
Car d'eſperer plus haulte recompenſe
Il n'en eſt point en la terre qu'on penſe.
Il eſt donc fol, non digne de hanter,
Qui de raiſon ne ſe veult contenter.
Premierement de bas lieu ſuis venu
En ung ſi hault tant chierement tenu,
Et tant aymé de mon ſeigneur & maiſtre
Que par honneur en ce lieu m'a faict mettre,
Formé au vif ſans de rien en mentir,
Saulve le veoir, l'ouyr & le ſentir.
Le plus petit qu'oncques forgea Nature,
Ie vins à luy & de moindre ſtature :
Pas ne montois, moy eſtant en un coing
Eſtre plus groz tout entier que le poing.

Et ſi eſtois en mes mois le quatrieſme,
Mon maiſtre eſtoit de ſes ans le cinquieſme,
Lequel m'a faict nourrir en ſi grant cure
Que creu ie ſuis comme ceſte figure.
Prins ie ne fuz par force ne par rapt ;
Mais pour raiſon que reſſemblois ung rat
Mon dict ſeigneur me nomma ſans faillance
Rat, *pour droit nom à ma propre ſemblance.*
Lors il me print comme par grant merveilles,
Et ſi me feit coupper les deux oreilles,
Pour à ſon gré eſtre plus affaité,
Et d'ung chaſcun eſtre mieux ſouhaité.
Souventes fois me prent entre ſes mains
En me faiſant endurer des maulx mains ;
Car il me met à tort & ſans raiſon,
Dix fois le iour, ſans propoz en priſon
Dans un buffet, & puis dans une cage,
Comme ung oiſeau qui ſert de ſon ramage
De paſſe-temps, d'esbat & de plaiſir.
Ie luy en faiz plus qu'il n'en veult choiſir.
Soigneux ie ſuis & prompt, quant il me ſonne,
De me tenir aupres de ſa perſonne,
Et ſi bien duict à lui faire ſervice
Qu'il n'eſt celluy qui ne s'en esbahiſſe.
D'en ſcavoir plus ung chaſcun ſe contente,
Ie vous en pry ; & n'ayez plus d'actente
Iuſques à ce que ſoye treſpaſſé.
Alors quelqu'un qui m'a veu au paſſé,

Et au futur qui reſte de ma vye,
Pourra avoir d'en eſcripre envye,
Et là verrez au vray ſans fiction
De tout mes faictz la conſommation.

EPITAPHE DE MESSIRE GALMIER

FOL DE MONSEIGNEVR DE BOVRBON

Faict par Me Iehan Robertet.

MESSIRE Galmier fuz, qui de Foreſt fuz né,
Du lieu dont le ſurnom me fus mis & donné.
Du ventre de ma mere de telle heure naquis,
Que plus creut ma follye, plus longuement veſquis.
Au bailly du pays fuz qui me trouva bon ;
Puis à la grant Ducheſſe Anne fuz de Bourbon,
Maints plaiſirs eut de moy des follyes que ie feiz,
Puis elle me donna au bon duc Iehan ſon filz,
Le prince tant humain & tant plain de vertus,
Qui chierement me tint bien nourry & veſtu.
Riens ne feit Ienynet à moy, quoique l'on dye ;
De ma follye eſt bruyt iuſques en Lombardye :
Triboulet, Boutineau, qui tant furent parfaictz
En follye nayve, n'approcherent mes faictz.
S'oncques de fol doibt eſtre faict eſcript ou hyſtoire,
De moy ſeul appartient, comme du plus notoire
Fol, de ſens & raiſon vuyde plus que nul ame.
Aux vers ira le corps, Dieu en gré preigne l'ame.

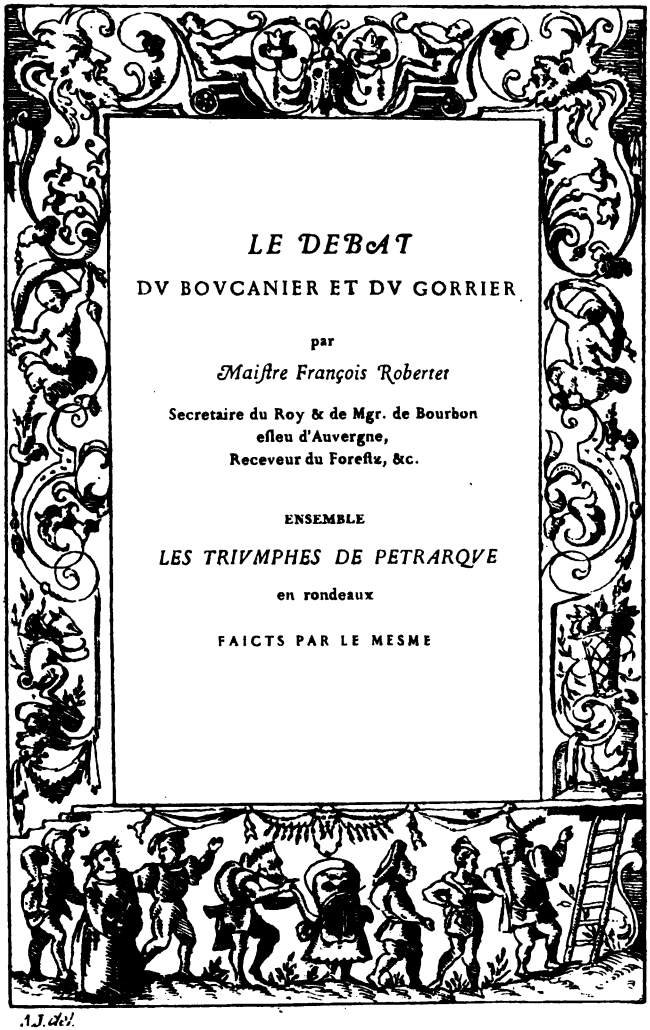

LE DEBAT

DV BOVCANIER ET DV GORRIER

par

Maiſtre François Robertet

Secretaire du Roy & de Mgr. de Bourbon
eſleu d'Auvergne,
Receveur du Foreſtz, &c.

ENSEMBLE

LES TRIVMPHES DE PETRARQVE

en rondeaux

FAICTS PAR LE MESME

A.J. del.

LE DEBAT

DU BOUCANIER ET DU GORRIER

Faict par Maiſtre François Robertet, ſecretaire du Roy & de Mgr de Bourbon, eſleu d'Auvergne, receveur de Foreſtz & treſorier de Bourbonnois.

VNG iour paſſé, dans le parc du Pleſſis
Me pourmenant, pour ennuy eviter,
Vins rencontrer, aupres d'un arbre aſſis,
Deuz ieunes gars, dont l'un ſembloit raſſis
Plus que l'aultre, ainſi que peuz noter;
Et pour au vray la façon denoter
De leur eſtat, maniere & contenance,
Ils ſembloient gens d'aſſez bonne apparence.

L'un eſtoit fort & gorrier à merveilles,
Beau gentilhomme, & de tres bonne ſorte;
Des bigarreures avoit-il non pareilles,
De ſes manches n'ay pas veu les pareilles,

Et ne ſay homme qui ſi larges les porte.
Et au contraire, l'autre ſe deſporte
De telz abitz, & , à ſa manche eſtroitte,
Semble bien homme n'avoir pas grant ſouffrette.

I'ouys que l'un tres fort ſe guermentoit,
Et puis l'autre reſpond, & ſe combat,
Et pour ſcavoir les propos que c'eſtoit,
Comme celluy qui là riens ne guettoit
Que paſſetemps & querir ſon esbat,
Sans mener bruyt ne faire autre desbat,
Tout doulcement de vers eulx ie me tire,
Pour eſcouter un petit de leur dire.

Le gorgias ſe nommoit le Gorrier,
Et l'autre qui ne tenoit pas grans termes,
Sembloit trop mieux ung changeur qu'ung fourreur ;
Son nom eſtoit toutes fois Boucanier,
Sa geſte triſte, & veſture de meſmes,
Son parler froid, ſes concluſions fermes,
Point eſtourdy, & eſcoutoit ſans feinte
Noſtre Gorrier commencer ſa complainte.

LE GORRIER

En eſt-il encores ung tel au monde,
Ne plus du rang des malheureux que moy ?

Enquerez bien par la machine ronde,
Liſez Cronicque, Pancarte & Mappe-monde,
Si verrez homme en ſi piteux arroy :
Il n'en eſt point ſoubz puiſſance de Roy,
Pays eſtrange ou quelque autre contrée,
Où malheurté ſe ſoit tant rencontrée.

Que ne ſuis-ie dedans ung mur cloiſtrier,
Sans iamais veoir ne ſouleil ne lumyere,
Ou par les bois ung coureur, un murtrier,
Ou ſur la mer pirate adventurier
Vng boute feu, ung faiſeur de fumiere ?
Eſt-il point rage au monde ſi planiere,
Que d'avoir eu des biens en habondance
Et puis n'avoir or, argent, ne chevance ?

Plus vaiz avant & plus mes maulx accroiſſent,
Quant ie cuyde mon cas eſvertuer,
Toutes choſes que veul ployer ſe froiſſent,
Et en effect tous mes beaulx iours deſcroiſſent
A veue d'œil : ie m'en pourrois tuer.
Ie ne ſcay art de quoy m'habituer,
Pour ung remede tout ſeul y povoir mettre :
A l'ouvrage congnoiſt on le bon maiſtre.

Mon bon amy, dites, que bon vous ſemble ?
Ne ſuis-ie pas en merveilleux propos ?

I'ay autres fois eu de grans biens enſemble,
Et maintenant n'ay riens, ſi ie ne l'amble :
Tout eſt raſſlé, platz, flaſcons, pintes, potz.
Il m'eſt advis que n'eſtes des ſuppoſtz
De noſtre bende, à veoir voſtre maniere ;
Car vous faites, comme voy, bonne chiere.

LE BOVCANIER

Quant eſt de moy, certes ie me contente
A tout le moins, ſi ne puis mieulx avoir.
I'ay, Dieu merci, cinq cens livres de rente,
Bonne maiſon, & mon domaine à rente,
Et baille à ferme pour mieulx m'entretenir.
Il eſt tout clair qu'il ſe fault maintenir
Selon ſon cas ; c'eſt la reigle enſeignée
Que à tel bras telle fault la ſaignée.

LE GORRIER

Il me ſemble que ſi vous aviez fait
Comme i'ai fait, & veſcu de telle ſorte,
Il paruſt bien ores à voſtre faict
Tout imparfaict & de raiſon deffaict
Que deſpenſe à ſoutenir eſt forte.
Et de cela m'en remetz & rapporte
A autres vous Meſſieurs les Boucaniers,
Qui avez plus, que d'amys, créanciers.

LE BOVCANIER

Il n'a tenu qu'à moy que n'ay menée
Telle vie, i'en avois bon vouloir;
Mais il eſt force qu'en fin de l'année,
Soit de ſon cas ou de choſe donnée,
Fault regarder s'on en eſt en devoir
Ou en reſte, pour apres y pourvoir,
Et ſe garder d'un niſi *par eſcript.*
Car cela rend ung homme toſt perſcript.

Et d'autre part vous tenez un grand train,
Pour demonſtrer qu'eſtes de grant maiſon,
Par quoy vous fault plus que nous avoir grain,
Foin, paille & vivres, à plus grande foiſon.
Dautre couſté, maintes fois ſans raiſon,
Prenez varletz, qui ne ſervent de gueres
Fors en deſpens, pratiquans à choiſon
Vos chambrieres, hoſteſſes & commeres.

LE GORRIER

Impoſſible eſt que me peuſſe paſſer
De ſept ou huit chevaulx pour ma perſonne;
Mon lict de camp ie ne pourrois laiſſer
Ne mes coffres: & puis pour tracaſſer
Le courtault trappe, la haquenée bonne,
Et pour la guerre, qu'au meſtier conſonne,

Deux grants courſiers dont l'un eſt pour la barde :
Pour eſtrader geneſt de Barcelonne;
Qui n'eſt monté ne vault qu'on le regarde.

LE BOVCANIER

Vous avez tant de chevaulx & de paiges,
Tant de veneurs & tant de faulconniers,
Que vos rentes, penſions, biensfaictz, gaiges,
Ne les fermes de vos foreſtz & peages,
Ne vous peuent aſſez fournir deniers.
Les povres gens, laboureurs, moiſſonniers,
Iacques bons hommes, payent tous ces pillages
De voſtre train, quant tenez les villages.

LE GORRIER

I'ay puis ung an pris à l'argenterie,
Tant pour mes ſoyes, franges & gironnez,
En drap de ſoye pour la gendarmerie,
Et pour mes robes à la grant gorrerie,
Pour mille eſcutz, dont ſont mal aſſignez.
Depuis i'ay eu, que le Roy m'a donnez,
Deux mille francs que receuz tout contant;
Mais en ma bourſe n'en a ne tant ne quant.

LE BOVCANIER

Il vaulſiſt mieux eſtre un peu boucanier,
Et avoir plus d'argent que vous n'avez.

I'ay bonne robe, dont ne doy ung denier,
De vieulx eſcuz ſuis plain comme ung ſaulnier,
D'auſſi bon vin ie boy que vous buvez,
Et maintes fois alors que vous huez,
Et gettez l'œil où vous pourrez peſcher
Ie ſuis à table, & vous l'allez chercher.

Pour bien garder de rire les Lombars,
Portez pourpoint de fuſteines & ſarges;
Ne mettez plus à faire vos tabars
Les quinze aulnes de veloux, quels Coquars!
Vous deſtruyſez avec vos manches larges.
Les eſtrangiers ont l'or, & vous les targes;
Encor bien peu entendez voſtre cas,
Car deſſoubz l'eſle ils croquent vos ducatz.

LE GORRIER

Ie ſuis ieune, & ieuneſſe s'acquitte:
Avec les loups aux champs il faut huer.
Apres ma mort ie ſeray du tout quicte.
Il faut iouir, ou dire ie le quicte:
Pour mes enfans ne veulz pas me tuer.
Vous ſeul cuydez les biens perpetuer,
Qui ont eſté mal acquiz & tenuz.
Toutes choſes vont d'où ilz ſont venuz.

LE BOVCANIER

Les biens ſont faictz voirement pour deſpendre,
Mais il y a partout forme & raiſon.

On vous pourroit de voſtre eſtat ſuſpendre,
Ou au gibet ; noyer, bruler ou pendre,
Pour ung eſcu à la fin de ſaiſon.
Car vous voulez tenir groſſe maiſon,
Eſtre bien aiſe & ſouvent banqueter :
Si ſont receptes pour ne gueres acqueſter.

Les ungs acquierent, & tout vous deſpendez,
Ils proufitent, & vous ne gaignez rien ;
Ils s'enrichiſſent, & povres vous rendez,
Ils ont la proye des gluous que tendez,
Iamais ne baillent, & vous leur dites bien.
Ils ſont tres ſages & pour telz ie les tien,
Et vous tres folz de vouloir vivre ainſi,
Sans autre ſoing en avoir, ou ſoucy.

LE GORRIER

Il y a plus, quant i'aime quelque femme
Ie ne me puis tenir de lui donner,
Ou autrement ſerois laſche & infame :
Qui ayme bien de cueur nayf ſa dame,
Et corps & biens luy doibt abandonner.
I'ay achepté, mais n'en veul mot ſonner,
Pluſieurs bagues dont ie ſuis bien taillé
N'avoir en piece la terre qu'ay baillé.

LE BOVCANIER

Et d'autre part tant de nouvelettez,
Tant de bottes, ſouliers & brodequins,

Que vous portez, taillez & deſcouppez,
Et de rubans nouez, lardez, couppez,
Et puis tendez comme beaulx carnequins,
Tant de pourpoints changez tous les matins :
Puis vous bendez vos chauſſes de drap d'or.
Quels principes pour amaſſer treſor ?

LE GORRIER

Treſor (fait-il); mais qui l'amaſſeroit
A vivre en Court par les hoſtelleries ?
Ie ne ſais pas qui dyable ce ſeroit.
Tout eſt ſi cher, que plus on n'oſeroit
Tenir maiſon, ce ſont eſcorcheries.
Depuis ung an nos boites ſont taries.
Bref ie ne ſcay plus où argent peſcher,
Ie ne pourroye en Court tant pourchaſſer.

LE BOVCANIER

Vous vous fiez tant en ces penſions,
Qu'avez eues par trois ou quatre années,
Qu'il vous ſemble que de vos poſſeſſions
Et chevances viennent ces donnacions.
Mais maintenant les chanſes ſont tournées
Et les finances, Dieu mercy, retournées,
Scavez-vous où ? au ſoulage de France,
Qui en avoit que plus vous de ſouffrance.

LE GORRIER

Pour vous parler un peu de noſtre faict
Il vaulſiſt mieulx que l'on nous euſt chaſſez ;
Car nous cuydions noſtre payement faict
De trois quartiers, ſans avoir autre plait.
Mais de tout rien ; puis on nous a caſſez.
Le captaine dit : Meſſieurs, pourchaſſez
Envers le Roy ; ie n'ay pas les deniers :
De là l'eſtat de nous autres Gorriers.

LE BOVCANIER

C'eſt tres mal fait tenir le payement
Des gendarmes, quant ilz ont bien ſervy.
Mais maintenant on en fait autrement.
Car on baille, ie ne ſcay pas comment,
A tel peult eſtre qui ne l'a deſſervy.
Il me ſemble que l'autre jour ie vy
Lever deſcharge de trois ou quatre mille
Voire bons francs, pour livrer à quelque fille.

LE GORRIER

Trois povres dyables de noſtre compagnie
En euſſent eſté à jamais relevez.
Helas les Ruſtres ſont en peine infinie,
A la pluye, au vent, touſiours armez ;
Et qui piz eſt, iamais ne ſont aimez.
L'ung & l'autre les blaſme en tel façon,

Que maintenant veulent eſtre exemptez
De nous avoir & mettre en garniſon.

LE BOVCANIER

Si vous me dites : Boucanier, ſus, or parles,
Diz-ie pas vray ? — Ouy ; mais pourquoy eſt-ce ?
Car on vivoit du temps du bon Roy Charles
Tout autrement ; on tenoit ſa promeſſe,
On payoit bien, on labouroit ſans ceſſe,
Sur le bonhomme n'eſtoit fait ſi grant guerre.
Mais aujourd'hui n'a homme qui ne laiſſe
De labourer ſeurement ſur la terre.

LE GORRIER

Vous en parlez certes bien à voſtre aiſe,
Et droictement comme fait ung clerc d'armes.
Mais il nous fault aller, plaiſe ou non plaiſe,
Aupres d'un arbre planctez comme ſainct Blaiſe,
Aux eſcouttes, aux guetz & aux allarmes ;
Et vous eſtes, pour eviter les charmes,
En vos maiſons, & nous deſſus les champs :
Il n'eſt eſtat que de clercs & marchans.

LE BOVCANIER.

Voyla de quoy ! pour ce que nous gardons
Ce peu qu'avons, trop mieux que vous ne faites,
Nous avons tout : ce ſont de vos lardons.
Bref, nous aimons mieulx manger des chardons

Que tant devoir, & à diverſes teſtes.
Vous diray-ie quelles ſont les conqueſtes
De telz mignons, qui dient monts & vaulx ?
D'un hoſpital à deux ou trois chevaulx.

LE GORRIER.

Vn temps ne peult touſiours avoir ſon cours,
Ou autrement la Reigle en fauldroit.
En la ſepmaine ne ſont pas tous beaulx iours,
Toutes choſes ne vont touſiours à droit.
Quelque groſſier cherra en quelque endroit,
Qui tant aura fait amas de finances :
Vela marchand relevé tout à droit;
Support de Court eſt de peu de fiance.

LE BOVCANIER

Quant vous aurez mengé tous vos chevaulx,
Robes, chaiſnes, & harnois & eſtriers,
Toſt que l'on charge deſſus ces generaulx;
Vous en dites plus de cent mille maulx
De ces payeurs & de ces treſoriers.
S'ils preſtent argent pour deux ou trois quartiers,
Vous dites tous que ce ſont gens de bien;
Ilz ſont larrons quand ilz n'avancent rien.

LE GORRIER

Vous n'avez garde de point les excuſer;
Vous eſtes tous Boucanyers de leur bende.

Ce que i'en diz nul n'entens accuſer :
Mais on ſcait bien de quoy ſcavez uſer,
Il ne faut ia que plus on le demande.
Et s'il y a homme qui baille ou vende
Vne place, ou quelques bonnes terres,
Vng financier en baillera les erres.

LE BOVCANIER

Ce ſera mon, & fera ſon devoir :
C'eſt de boucan, & de grans biens acquerre ;
Et au contraire, la guerre au vray ſcavoir,
Que de vendre ou engager ſa terre.
Vous amez mieulx de chercher ou enquerre
La maniere & la nouvelleté,
De vous deſtruyre ; & puis vela la guerre,
Quand il faut rendre ce qu'on a emprunté.

FIN.

LES TRIUMPHES DE PETRARQUE

EN RONDEAVX

Faitz par Maiſtre François Robertet,
Secrétaire du Roy & de Mgr de Bourbon & receveur de Foreſtz.

I

TRIVMPHE DE CVPIDO.

SOVBZ Cupido ſont proſternez les Roys,
Et les couronnes ſoubz ſes pieds & charrois,
Qui vont ſuyvans les voluptez & vices;
Grans & mineurs iuſques aux plus novices
N'en ſont exempts, tant ſoyent fors & froidz.

Il n'eſt au monde ſi dangereux ſurcrois
D'honneurs & biens eſtre mis en deſcrois,
Comme lon voit ſouvent les folz & nices
Soubz Cupido.

Sceptres qui ſont en ſublimez conrois
Immoderez, tombent en deſarrois :
Les moderez à regner ſont propices.
Mettez donc frein, Princes, à vos delyces,
Sans plus vivre en ſi piteux arrois
Soubz Cupido.

II

TRIVMPHE DE CHASTETÉ

Chaſteté vainc toute amour furieuſe.
Arc, pharetre & flambe impetueuſe
De Cupido conculque & met au bas,
En le privant de plaiſirs & d'esbaz,
Comme Dame puiſſante & vertueuſe.

La perſonne repute bienheureuſe
De l'enſuyvir ſans ceſſer envyeuſe;
En temps de paix, de guerre & de desbatz
Chaſteté vainc.

Es delices de Chypre plantureuſe
Eſt nourrye vye voluptueuſe;
Mais de Ceres & Thetis les repas
Font refroidir & regler par compas
Effrenée ieuneſſe l'amoureuſe,
Chaſteté vainc.

III

TRIVMPHE DE LA MORT

La Mort prent tout ſans eſpargner perſonne :
Son hault pouvoir à cela ſe conſonne,
Qu'il n'eſt ſi chaſte qui ne perde la vye.
Quant il luy plaiſt il faut que l'on deſvye :
Chaſcun fait iou, quant ſa grant cloche ſonne.

Où eſt celluy, pour avoir qu'on luy donne,
Tant ſoit-il grant, à qui elle pardonne ?
Il n'en eſt nul : quelque choſe qu'on dye,
La Mort prend tout.

Celluy eſt ſain, qui point ne s'abandonne
Eſtre lubriq ; car qui trop s'y addonne
A mille maulx s'expoſe & ſe deſdye.
Par accident, fortune ou maladye,
Nully n'eſchappe : quant le Saulveur l'ordonne,
La Mort prend tout.

IV

TRIVMPHE DE BONNE RENOMMEE

Par Renommée des memorables faictz
De ceux qui furent iadiz choiſiz & faictz
Nos anceſtres, ſeans en hautz portoires,
Manifeſtes nous ſont les inventaires
De leurs actes, iamais par Mort desfaictz.

En leurs geſtes reluiſent les effectz
Tant des Rommains, ià pieça putrefaictz,
Que d'autres mil, d'honneur les repertoires,
Par Renommée.

Ce firent ceulx qui ſouſtindrent le faiz
Virillement contre les imparfaicts,

Et conquirent ſi loingtains territoires,
En leurs vielz iours plains de loz meritoires,
Qui ſoubz marbre les rend clers & parfaictz
Par Renommée.

V

TRIVMPHE DV TEMPS

Par traict de Temps tout chet en decadence,
Tout ſe paſſe ſans nulle difference ;
Il n'eſt choſe que vieil Temps ne termine.
Renommée deperit & ſe myne,
Et ſi s'en pert entiere congnoiſſance.

Longuement vivre, & avoir ſa plaiſance,
Auctorité & biens en abondance,
Proufite peu, puiſqu'il faut que tout fine
Par traict de Temps.

Où ſont les Preux & tant de Roys de France
Qui decorerent leurs noms par leur vaillance ?
Il n'en reſte memoire ne confine,
Fors par eſcript qui les haultz faict deſine
De leur renom qu'on meſt en oubliance
Par traict de Temps.

VI

TRIVMPHE DE CLAIRE VISION

A touſiours mais en la gloire eternelle
Pardureront les eſtans ſous mon aille ;

Car i'ay en main, comme Victorieuſe
La palme verte floriſſant ſi heureuſe
Que nulle choſe la peut faire mortelle.

Du hault triumphe, reluiſant comme eſtoille,
Par deſſus tout i'ay la puiſſance telle
Que ie demeure Royne tres glorieuſe
A touſiours mais.

L'arc Cupido, ſon carcois & ſequelle,
Pudicicie, Atropoz & ce qu'elle
A de povoir, Fama la vertueuſe
Et ce vieil Temps, ce n'eſt choſe doubteuſe,
Deviendront riens; mais ie ſuis immortelle
A touſiours mais.

EPITAPHE

DE DIGNE ET LOVABLE MEMOIRE

FEV MONSIEVR MAISTRE FRANÇOIS ROBERTET

secretaire du Roy, &c.

SON doibt honneur à l'homme reveſtu
Du parement d'excellente vertu,
S'on doibt honneur & louanges diffuſes
Au familier d'Apollo & des Muſes,
S'on doibt honneur, par vertueux merites,
Au bien aymé des trois belles Charites,
Arreſte toy, viateur, à preſent,
Pour reverer cil qui eſt cy giſant :
Car, ſans mentir, il a eſté, en ſomme,
Autant parfaict que fut ny ſera homme.
Quel eſt le nom de cil tant renommé ?
Maiſtre François Robertet fut nommé,
Duquel le loz ne ſe peult ne doibt taire.
En ſon temps fut de deux Roys ſecretaire,
Et ſi obtint, par ſon ſeul benefice,
Oultre ce point maint honorable office.

Mais ſi Fortune a rendu plus illuſtre
Par le renfort d'excellente prudence
Accompaignée de divine eloquence,
S'il a bien fait ſans blaſme & contredict
Il a auſſi bien deſcript & bien dit;
Car en ſon dict plein de fruict & valleur
Rethorique a deſparty ſa couleur
En tel moyen, qu'on a eſté en doubte
Où giſoit plus ſon loz & gloire toute,
Ou s'il eſtoit mieulx faiſant que diſant,
Ou ſon dit plus gracieux que duiſant,
Que diray plus? Ie penſe que les Anges,
Ouyans ainſi ventiller ſes louanges,
Ont eu deſir d'avoir fruicion
De ſes devis & collocution,
Et que par ce ont, ſans dangier ni moleſte,
Ravy ſon ame en manſion celeſte.
Quant eſt du corps, ſelon loy de nature,
En terre giſt en cette ſepulture,
Et le bon loz, qui iamais ne periſt,
Accroiſt au ciel, & en terre floriſt.
Prions à Dieu que, comme l'ay pencé,
L'ame de luy quieſcat in pace.
Amen.

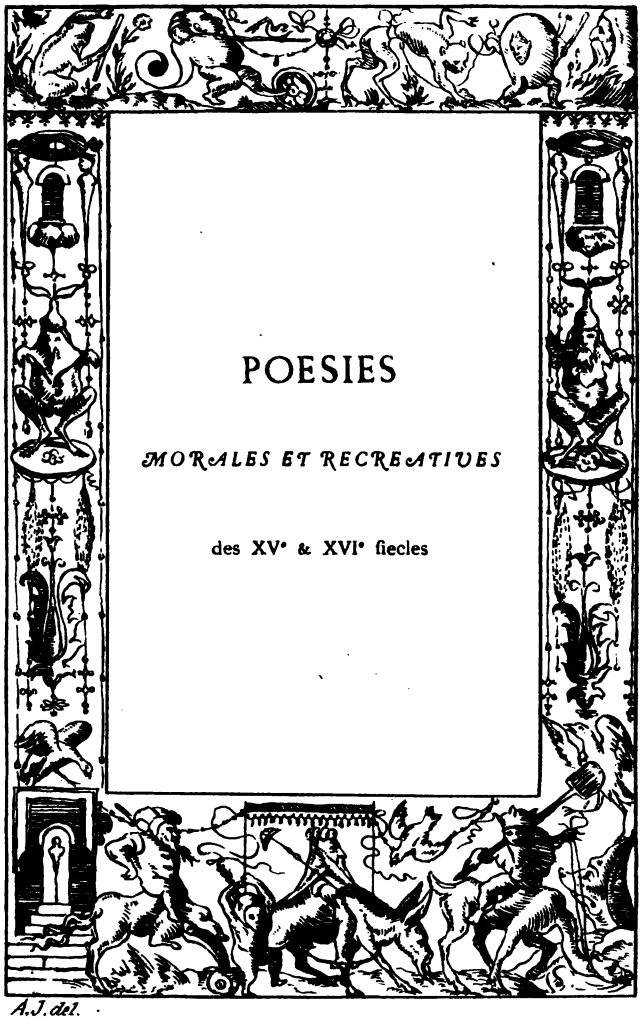
POESIES
MORALES ET RECREATIVES
des XVe & XVIe siecles
A.J. del.

RONDEAU

Les Rouges-nez ſe mettent en bataille,
Et, pour donner tant d'eſtoc que de taille,
A Beaune font charger l'artillerie.
Sus pyonniers, à la Bouteillerie,
Chargez flaſcons ; c'eſt force que tout aille.

Faites emplir pypes, tonneaulx, futailles.
Charriez le traict, que l'oſt on advitaille ;
Car de tirer ils feront dyablerie
Les Rouges-nez.

A Naples toſt toute ceſte frippaille
N'arreſtera, non plus que feu en paille ;
Iamais ne fut ſi belle pillerie.
Dames, pryez pour la chevallerie :
Ils ſont tous preſtz de crier : baille, baille,
Les Rouges-nez.

BONNE BALLADE

Par Pierre d'Anthe.

ARGENT prent villes & chasteaux,
Sans coup frapper, quant il foisonne :
Argent fait courrir grans basteaulx,
Tant que la mer cerne & vironne,
D'une mauvaise cause bonne ;
Argent corrompt loix & editz.
Reste sans plus qu'argent ne donne
Santé, ieunesse & paradis.

Argent fait avoir gros morceaulx,
Bons vins, molz litz pour la personne,
Edifices & iouvenceaulx,
Soye, drap d'or, chaisne tres bonne,
Martres, ioyaulx, belle mignonne,
Gendarmes vaillans & hardis :
Reste sans plus qu'argent ne donne
Santé, ieunesse & paradis.

Argent fait evesques nouveaulx,
Tous prelats à large couronne,

Cardinaulx à rouges chappeaulx,
Abbeſſe d'une ieune nonne;
Argent pechez ſoult & pardonne,
Argent fait tout ſans contredict :
Reſte ſans plus qu'argent ne donne
Santé, ieuneſſe & paradis.

Prince, l'argent nous habandonne
Chevaulx bruyans & eſtourdiz :
Reſte ſans plus qu'argent ne donne
Santé, ieuneſſe & paradis.

ENSUIT UN RONDEAU

De Mᵉ Iehan Le Maire de Belges, excellent rhetoricien.

FLEVR fleurissant, nymphe claire & iolye,
Fleurant Flora, belle Aurora polye,
Blanche Hermyone aux yeux rians & vers,
On ne sçauroit reciter par nuls vers
La grant beaulté qui en vous se ralye.

L'ardant Phebus envers vous s'humilie,
Car vostre amour trop plus le serre & lye
Que de Daphne, dont sortent lauriers vers,
Fleur fleurissant.

Amour aussi vous requiert & supplye
Qu'à son desir vostre gent cueur se plye,
Sans avoir peur de ses dards si divers :
Et Jupiter ses haultz cieulx tient ouvers,
Pour mieulx choisir vostre forme accomplye,
Fleur fleurissant.

EVE TENANT UNE POMME

Dit ce qui s'enſuit touchant Nobleſſe.

ADAM *fut faict & formé gentilhomme,*
Et moy auſſi; mais tantoſt fut deceu
Le bon Adam, quand luy donnay la pomme,
Et par nous deux mortel péché conceu.
Vilains alors nous a Dieu apperceu.
Dont, ſi la paſte, enſemble le levain,
Vilaine fut, ſi ſera tout le pain.

Quoy que l'on dye, ou que l'on face bruyt,
Par ce vaiſſeau qu'on dit femenin ſexe,
Et par le mors deffendu d'un ſeul fruit,
Sont tous yſſus & vilains & nobleſſe.
Sans tranſgreſſer n'eſtoit que gentilleſſe,
Par offenſer eſt venu vilenye;
Tout vilain cueur gentilleſſe deſvye.

Auctorité, grant richeſſe ou office,
Font-ils gentilz ou generacion?
Certes nenny. Mais vertu fait ſans vice
L'homme gentil, non pas complexion;
Et a le cueur de noble intencion

En tous ſes faicts. Mais faictes voſtre compte,
Qui ayme honneur craint vilenye & honte.

Tous hommes ont en moy, mere premiere,
Leurs eſtres prins, & gentilz & vilains :
Car forgez ſont d'une ſeulle matiere,
Et ont le corps, teſte, iambes, piedz, mains,
Tout d'un metal. Mais les bons & humains
Remplis de ſens & d'honneur qui les haulce
Les fait gentilz, & vertu les exaulce.

Dont par Vertu eſt la Nobleſſe acquiſe
Qui ne ſe peult aux parens transferer :
Ains fault qu'ils ſoient vertueux, par tel guyſe,
Qu'ilz ne ſoyent veuz de vertuz ſeparer ;
Et ne peult lon proprement inferer
Qu'un prince, duc, ou roy portant coronne,
Soit vil en faict & noble de perſonne.

Vng homme peult eſtre formé de corps,
Et tant bien faict, & de membre & de face,
Qu'il eſt gentil à le veoir par dehors.
Mais il ne peult, quelque choſe qu'il face,
Loz recevoir, par ſon corps, s'il n'efface
Vice vilain, qui nobleſſe diffame,
Et s'il n'enſuit les grans vertus de l'ame.

Gentilleſſe eſt une noble vertu
Qui ne s'engendre en l'homme par nature,

Mais un Gentil de vertu reveſtu
De l'ame vient, non pas de geniture.
Dont gentilleſſe, en humaine facture,
Ne peut corrompre ou eſtre corrompue,
Quant elle prent de vertu ſa repue.

Qui eſt gentil ne peult eſtre vilain,
Qui eſt vilain n'eſt pas dit gentilhomme ;
Mais un gentil qui a cueur inhumain
N'eſt pas gentil, car nobleſſe conſonne.
Il eſt vilain, quoique gentil ſe nomme,
Malgré ſes biens, office ou prelature,
Qui contre droit offenſe creature.

Concluſion : tout homme vertueux
Par l'ame eſt noble, & non pas par richeſſe.
S'il eſt vilain, c'eſt par cueur vicieux,
Ou par le corps, quant l'ame n'eſt maiſtreſſe.
Fy de richeſſe & vile Gentilleſſe
Qui contre Dieu & Raiſon fait oultrage !
Elle eſt vilaine & de vilain courage.

Extollit virtus nobilitatque viros.

AUX DAMES DE LYON

Faict par Maiſtre Guillaume Cretin, treſorier du bois de Vincennes.

Ien veulx à vous, dames de Lyonnois,
Plaiſans mynois, viſages angelicques,
On a pour vous fait iouxtes & tournois ;
Chevaulx, harnois, ont couſté maints tournois,
Dont les Gallois ſont fort merencoliques.
Par vos relyques, guerres dyabolicques,
Par voies oblicques ſe dreſſent iour & nuict.
Mais ce n'eſt pas or tout ce qui reluict.

Par vos regardz, que iectez de travers
A grans revers, gaignez la ſeigneurie.
Notez que c'eſt de voz corps par mes vers !
Ce ſont gros vers, poignans, rouges & vers,
Puans, pervers, où la chair eſt nourrye.
Quoy qu'on vous rye, c'eſt toute tromperye,
Pompe pourrye, & vanité ſans doubte :
Tel a beaulx yeux qui ſouvent n'y voit goutte.

Riez, chantez, caquetez, brocardez
Et regardez les gorriers perruquetz

Allez monſtrer vos muſequins fardez,
Contregardez vos corps & c... bardez ;
Plus ne tardez vous trouver es banquetz,
Dreſſez caquetz, preſentez les bouquetz ;
Pour tous acquetz, le bruit ſur vous redonde :
Mieulx vault bon bruit que richeſſe en ce monde.

Ie m'esbahys dont vous tenez la guiſe
D'eſtre en l'Egliſe, ainſi encaquetées :
C'eſt grant horreur comment on ſe deguiſe,
Avez-vous quiſe ceſte façon exquiſe,
Tres mal requiſe, qui vous fait effrontées,
Trop moins domptées & trop plus ehontées
Que les hantées communes & infames.
Honte ſiet bien a bonnes preudes femmes.

Lorſque devez dire vos oraiſons,
Riz & blaſons en l'egliſe cherchez :
Mieulx vous vauldroit de garder la maiſon,
Que iamais homs par telles achoiſons,
Euſt les poiſons que de vos yeulx tranchez.
Vous y marchez, ainſi qu'en plains marchez,
Et remarchez mignons à voſtre vueil.
C'eſt en amour un grant poſte que l'œil.

Avez-vous pas cognoiſſance aſſez ample
Que Dieu du temple chaſſa tous les marchans ?
Cela devez retenir pour exemple.
Mais quant contemple Gorriers à voſtre temple,

De frayeur tremble par vos regardz tranchans.
Marchez aux champs : vos marchez ſont meſchans,
Trop empeſchans le ſentier de Raiſon ;
La maiſon Dieu eſt maiſon d'oraiſon.

Que peult ſervir ainſi vous preparer,
Pigner, mirer, & paſſer vos templettes ?
Quant mort viendra ame & corps ſeparer,
Deſemparer fauldra & demarer.
Pour reparer tous vos faictz & amplettes,
Vos boitelettes, pouldres de vyolettes,
Chaiſnes, baguettes, ne vous ſaulveront pas :
Pencez que mort eſt un dangereux pas.

Vous œilladez & gettez vos regardz
De toutes parts, ainſi que vont roſeaulx
Selon le vent, ſur un tas de Coquars,
Vilains lombars plus infectz que meſeaulx.
Telz damoiſeaulx ont bec, langue & muſeaulx,
Ainſi que oiſeaulx qui caquettent en cage :
Femme ſe perd d'eſcouter ſaulx langage.

Il vous ſiet bien d'acouſtrer voz viſages,
Et prendre uſage de fard, qui le cuyr tainct !
Vous corrigez nature en ſes ouvrages.
O quelz oultrages ! par vos laſches courages
Voulez, oultre aages, rafraiſchir voſtre tainct ;
Il eſt bien tainct ! ſi la mort vous actteint

Qui tout eſtainct, couleur n'aurez en face.
Il n'eſt beauté qui ſoubdain ne s'efface.

Femme de bien doibt eſtre en Dieu fervente,
Pour vent qui vente ferme & ſans varier;
Mais à Lyon ce bon renom s'eſvente.
Si ſe treuve ente, elle ſe met en vente,
Nul ne ſe vante en riens contrarier.
Pour charier filles à marier,
On fait lyer le bouquet ſur l'oreille,
Bel a biller qui a bille pareille.

Trop me deſplait que tant l'ardure dure,
Luxure ſure toute nobleſſe bleſſe;
Homme qui voit telle laidure dure
Procure cure la corrompure pure.
Rompure pure! car la ſimpleſſe pleſſe,
Ieuneſſe neſſe le goût de la Mort mord.
Qui vit il voit; qui eſt mort il eſt mort.

Dames ſcachez, pour certain, que mourrez,
Et que me orrez comparoir en perſonne,
En tel eſtat tous iours ne demourrez;
Plus ne pourrez, à l'heure que voudrez.
Du tout fauldrez, ſi la grant cloche ſonne:
Qu'on ſe façonne, la raiſon s'y conſonne,
Tant eſt qu'on veult ne perdre corps & ame.
S'on vous reprent, c'eſt ſigne qu'on vous ame.

LES ADIEVX

DE CATHERINE DE MEDICIS

Royne & mere du Roy.

AV ROY MON FILS.

ADIEV donc le Roy mon filz (1).
Tous mes cris
Iront de vous resonnant,
Pour dire quoy & comment
Tous les biens en vous comprins.

(1) On lit d'abord dans le Manuscrit 883, un *Adieu* du roi François II à sa Mère, auquel elle répond dans cette première pièce. Le voici :

A LA ROYNE MA MERE.

Adieu ma maistresse bonne
Qui estonne
Mars & sa grant cruauté,
Congnoissant la loyauté
De vostre heureuse couronne.

A LA ROYNE MA FILLE.

Adieu Royne ieune & blonde,
Qui le monde
En huit iours feroit combattre,
Si quelqu'un vouloit debattre
Que ſa beauté fuſt ſeconde.

A MESSIEVRS.

Adieu les freres du Roy,
Qui la loy
Donneront en pluſieurs lieux,
Dieu vous faſſe vivre vieux
Et croiſtre en vertu & foy.

A MONSIEVR LE CARDINAL DE LORRAINE.

Adieu mon bon Cardinal,
Vray canal
Pour arrouſer noſtre France
De vertu & de ſcience,
Y mectant repos final.

A MONSIEVR DE GVISE.

Adieu François de Lorraine,
Dont la peine
Vous rendra ſure memoire
De perpetuelle gloire
Et fidelité certaine !

A MONSIEVR LE CARDINAL DE GVISE.

Adieu mon gros rat de Guiſe,
Qui attiſe
Dedans moi-meſme une flamme
Telle, que vous n'avez femme
A vous plus fidele acquiſe.

A MONSIEUR LE PRINCE DE IOINVILLE.

Adieu, prince de Ioinville,
Plus habile
Que nul autre de vos ans.
Dieu les faſſe triomphans
Dans les champs & dans la ville !

A MONSIEVR DE NEVERS.

Adieu donc François de Cleves,
I'ai mis trefve,
Vous perdant, à mes plaiſirs.
Faites donc que mes deſirs
Veuillent mes abſences briefves.

A MONSIEVR LE MARECHAL DE SAINT ANDRE.

Adieu donc Iacques d'Albon,
Qui es bon
Quant au ſervice des armes ;
Mais quant à celui des dames
Vous perdez voſtre renom.

A MA FILLE DE GVISE.

Adieu, ma fille de Guiſe,
Bien appriſe,
Et ſi genereuſement née,
Que ſa bonté obſtinée
Rend ſa beauté plus exquiſe.

A MADAME DE MONTPENSIER.

Adieu ma fille Jacquette,
Toute parfaite
En vertu & eloquence.
Que des poetes la ſcience
Soit en vous au vif pourtraicte.

A LA CONTINE.

Adieu fleur de la Myrande,
Qui comande
Par ſa beauté à tout homme;
Mais ſa grand rigueur les ſomme
Ailleurs faire leurs offrandes.

EPISTRE

A MADAME YSABELLE DE FRANCE, ROYNE D'ESPAGNE

Par la meſme.

POVR noſtre adieu, non dict, mais bien ſenti,
Le ciel ne s'eſt à pleuvoir conſenti;
Car en voyant la couverte doulceur,
Il a couvert la pluye de chaleur,
Ne s'emouvant à pleurs ne à pleuvoir,
Tant que ſans pleurs nos cœurs il a peu veoir.
Mais maintenant que l'œil perd ſon obiect,
Qui le rendoit à pleurer non ſubiect,
Le cœur, qui n'a la conſolation
De ce regard plein de dilection,
Par grant regret s'eſt prins à s'eſtonner,
Tant qu'il a fait eſclairer & tonner
Le ciel montrant, l'apoſtume crevée
Qui me rendoit à la porter grevée,
A mes hauts criz s'accorder le tonnerre.
Par mes ſouſpirs le vent fait partout guerre :
A ma complainte & lamentation
Contraint la grele à faire emotion.

Le mal qui moins me tourmente & ennuie
C'eſt le pleurer qui faict venir la pluye.
Car de tous maux le pleurer eſt le moindre,
Et le plus grand eſt celui qu'on veut feindre.
Le pleur faict mal au cœur ioyeux & ſain ;
Mais au dolent il ſert quaſi de pain.
Car ſi le mal par pleurs n'eſt allegé
A tout le moins il en eſt ſoulagé.
Et a le ciel faict declaration
De la couverte & iuſte paſſion
Que i'ay ſentie à ce departement,
Dont, vous voïant, ie n'avais ſentiment.
Mais, maintenant que ie ne vous vois plus,
M'en vais à Dieu, luy dire le ſurplus,
Le ſuppliant qu'il vous ſoit tout en tout
Comme vous ſieut, en ſoy par chaſcun bout.

IIe EPISTRE

A la meſme.

CVYDANT au ſoir en repos ſomeiller,
Amour me vint en colere eſveiller,
Diſant : eſcripts, & prens la plume en main,
Sans repoſer ni actendre à demain!
Prendre ne peut ta fille en patience
Ceſte trop longue & faſcheuſe ſilence.
Ie reſpondis quaſi tout en dormant :
I'ay tant eſcript que ie n'ay argument
Pour bien eſcripre. Et il me repond : ne ceſſe
Iuſques à quant que la povre princeſſe
Soit ioincte au bien que tant elle deſire :
Alors ta main repoſera d'eſcrire.
Mais iuſques là ta fille n'abandonne,
Et par eſcript quelques plaiſirs luy done.
Ie me lievai eſtant de luy preſſée,
Du papier prins, & ma plume ay dreſſée,
Et en allay aupres de ma feneſtre
Me pourmener, pour plus à mon aiſe eſtre ;

Puis ie m'aſſis, & me prins à penſer
Par quel endroit ie pourrois comencer.
I'actendis peu que i'ouys un grant bruict
D'un vent ſortant de feuilles & de fruict,
Qui doulcement portoit à mon oreille
Un ſon piteux, qui me dona merveille.
Ie me tournay & deça & dela,
Pour mieux ſavoir le lieu d'où vient cela ;
Mais ie ne voy arbres, branches ne feuilles,
Qui doulcement d'un accord ne ſe deuillent.
Et à leur ſon les petites fontaines
Ont reſpondu comme eſgales en peines,
Auxquelles vint la voix de la Riviere
S'unir encor par ſi doulce maniere
Que i'oyois bien leur amoureuſe voix,
Mais un ſeul mot entendre ne ſcavois.
Mon couvrechief me prins à deſtacher
Et mon oreille ouvrir & approcher.
Là i'entendis un mot piteux & bas,
Toutes les voix en luy diſant : « helas,
Helas, helas ! Or l'aurons nous perdue ?
Bas deſſus nous ne tourne plus ſa vue,
Et ſa beauté qui nous embelliſſoit,
Ceſte beauté qui nous reſiouyſſoit,
Ceſte doulceur adoulciſſant nos fruicts.
Or ſommes nous ſans elle tous deſtruits. »
Et ie ſentis de telle creature
Un tel helas ! croyez que ma nature

Ne peut ſouffrir d'ouyr le demourant,
Mais me remis en ma Chambre courant,
..... croyant, helas mon Dieu,
Ramener toſt de ce deſolé lieu
Celle que tout œil & levre regrette
Et que revoir inceſſamment ſouhaitte.

RESPONCE

DE MADAME YSABELLE DE FRANCE

A la precedente Epiſtre.

A ce matin, Madame, i'ay receue
En grand plaiſir voſtre Epiſtre & bien lue.
Mais me faiſant ſouvenir de l'adieu,
A tous emeus recits i'ay donné lieu.
Et ſi le ciel retarda de pleuvoir
Pour ne me faire aux yeulx la larme avoir,
Ie vous diray pourquoy cela advint.
C'eſt que l'adieu d'un Dieu gard' me ſouvint
Qui reſſerra mes pleurs, mais nonobſtant
N'effaça point en mon cœur mal content
Le dur ennuy qui tous iours me tourmente.
Et entendez que, vous trouvant abſente,
Hyer au ſoir ie me prins à me plaindre.
Lors Dieu voulut aſtres & ciel contraindre
Pour deſlaiſſer mon mal dur à porter :
Le vent cueilliſt, pour les vous tranſporter,
Les haults ſoupirs & mon deuil importable.
Voyla comment fuſt le ciel favorable,

Ayant voullu le vent prompt & legier
En m'esflorant vous estre messagier,
Faisant ouyr mes plaincts à vostre oreille,
Où me constraict ma douleur non pareille.
Or craignant trop que ma longue escripture
Vous fist sentir de nouveau la ponclure
De vostre ennuy si fort à supporter,
Ie prye à Dieu, qui nous peult conforter,
Me faire veoir ..... année.
En actendant ceste heureuse iournée
Qui, me Dieu gard', me fera autant ryre
Que ceste adieu me cause de martyre,
Ie vous supplye estre de moy contente,
Et me tenir la plus obeyssante
Fille qui fust & qui iamais sera,
Tant qu'en cest corps l'ame demourera.

IIIe EPISTRE

DE LA ROYNE MERE A MADAME.

VOSTRE premiere escripture par moy lue
M'a faict quicter la part qu'avois eslue
De fortement porter l'adieu sans larmes.
Mais escoutant vos veritables termes
Desquels Amour est fidelle temoing
Voyant l'ennuy, le regret & le soing
Que vous portez de ce departement,
Ayant de vous, non de moy sentiment.
Vostre deuil pleure, & vostre ennuy me fasche,
Vostre regret regrette en toute place.
Car vous scavez que celle qui n'est rien
Ne peult en soy sentir ni mal ni bien.
Mais en vivant en vain ie me consens
De confesser que vostre mal ie sens,
Et vostre bien aussy me resiouyt,
Tant que mon cœur du mal est bien iouy
Que vous portez de moy dedans le vostre
De ne passer, ma fille, tout plus oultre.

Contentez vous que le Ciel pour pleuvoir,
Tonner, greſler, a faict noſtre ennuy veoir,
Et ceſte nuict la terre a faict trembler,
Voyant tel mal deſſus elle aſſembler
Comme diſant : ie n'en puis plus porter.
Mais auiourd'huy pour me reconforter
M'avez eſcript une ſi bonne Epiſtre,
Voyant l'eſpoir que commencez à tiſtre
De me revoir, que ie croy que la toylle
Vous ſervira bientoſt de forte voylle,
Pour en ce lieu vous faire retourner,
Ou moy à vous incontinent mener.
Ceſt eſpoir là eſperé fortement
A eſſuyé mes yeux ioyeuſement
Et de mon cœur à chaſſé la triſteſce,
En me faiſant de vous revoir promeſſe.
Ainſy vivray-ie en eſpoir tres contente,
Mais que ſoyez venue à voſtre actente,
C'eſt de revoir celuy qu'aymez debvez,
Et qui bien vient à mon gré vous ſcavez.
Et auſſi toſt que voſtre œil & ſon œil
S'aſſembleront, ie n'auray plus de deuil.
Car de vos cœurs ie les tiens tant unis
Par vray amour, & de vertus guarnis
Que ce n'en eſt qu'un. Avecque ces deux
Le mien loger pour tout iamais ie veulx,
Non pour garder l'un l'autre d'approcher,
Mais leur ſervir d'un lien ferme & cher.

Et ſcay ie bien ma force n'eſtre telle
Que puiſſe amour rendre perpetuelle,
N'y ay ie dit à la mettre ou parfaire.
Parquoy me faut ſupplication faire
Au tout puiſſant, qui eſt le vray amour
En vos deux cœurs faire à iamais ſeiour.
Alors ſera le mien auſſy delivre
Pour avec vous en luy à iamais vivre.

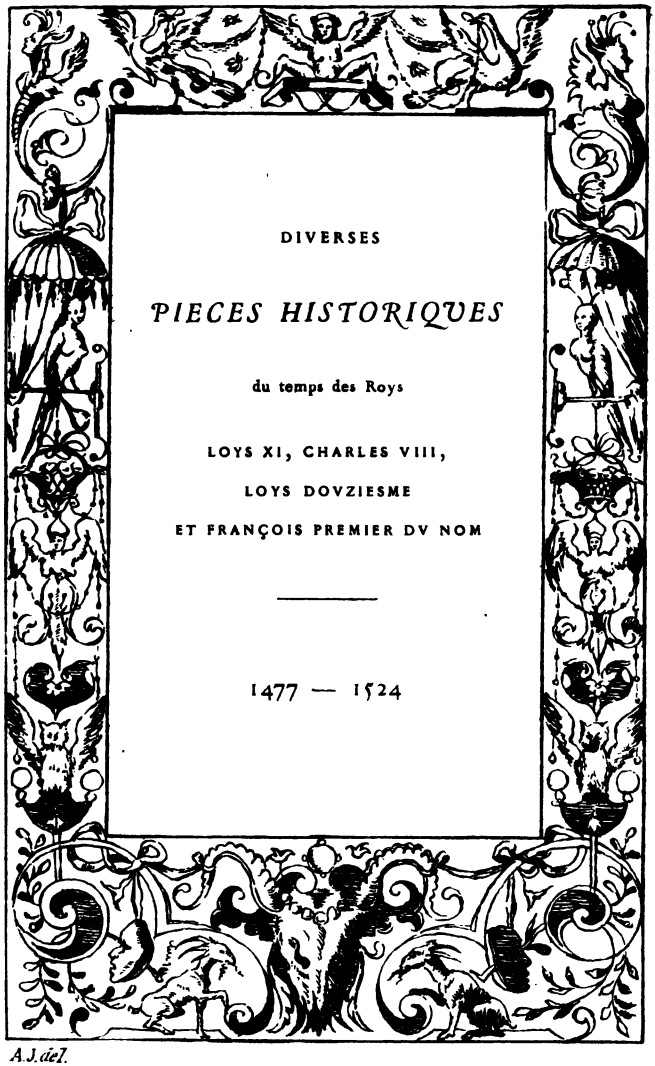

DIVERSES

PIECES HISTORIQUES

du temps des Roys

LOYS XI, CHARLES VIII,

LOYS DOVZIESME

ET FRANÇOIS PREMIER DV NOM

1477 — 1524

A.J.del.

NOVVELLES PORTEES EN ENFER

PAR VNG HERAVLT DV FEV DVC DE BOVRGOINGNE
le iour qu'il fut tué en la bataille de Nancy.

1477.

REVEILLEZ-VOVS, Charon, ne dormez plus;
Sur l'obſcur bord des infernaulx palus,
Equippez toſt voſtre barque envyeuſe,
Où vous paſſez mainte ame douloureuſe;
Venez querir ceſte ombre tant cruelle
Qui a laiſſé ſa charogne mortelle,
Qui ne fut oncques de ſang humain ſaoulée,
Au propre ſang de luy taincte & ſouillée.

O noble duc de Lorraine, René,
De bonne heure certes vous futes né,
D'avoir vaincu, avec les Allemans,
Cil qui troubloit tous les quatre elemens.
Graces ſont deues & merites auſſi
A la Nobleſſe & Peuple de Nancy,

Qui réſiſté ont à ſon entrepriſe,
Iuſques à tant que par vous ait mort priſe,
Et fait la fin qu'il avoit deſſervye,
Correſpondant à ſa dampnable vye.

De trahiſon auſſi plaine d'orgueil
Or giſt envers couché ſoubz ung cercueil,
Qui ſix piedz a tant ſeullement d'eſpace.
Bien doibt avoir aux Enfers lieu & place,
Car il n'ayma oncques Paix ne Concorde,
Ne n'eut pitié, foy ne miſericorde,
Mais cruaulté, felonnye & rancune,
Qui veult le pleure; Dieu en loue & Fortune.

EPITAPHE

DU ROY LOYS VNZIESME

1483

PEVPLE qui voy en ce piteux arroy
De moy Loys, iadis ton puiſſant Roy;
Le corps geſir par la Mort qui tout bleſſe,
Si pytié eſt de royalle Nobleſſe,
Puiſque par Mort tous ſont & ſeront mors,
Ceſſe ton ire, & prens quelque remors,
En regardant par pytié ou envye,
Les faictz divers de ma paſſée vye.
Ce n'eſt à Dieu louange, ne ſervice
Aux treſpaſſez, de leur impoſer vice.
Si i'ay doncques quelques fois merité,
Suys & pourſuys chemin de Verité.
Il n'eſt ſi ſainct, ſi vertueux & ſage,
Qui n'ait failly en ce mondain paſſage;
Mais on ne doibt ordoyer la blancheur
De l'innocent des vices du pecheur.
I'ay eſté dur, robuſte en mon aſpreſſe
A mes ſubgets; doulcement le confeſſe.

Mais contrainctte de mon urgent affaire
M'a donné cauſe & raiſon de ce faire.
Mon propre ſang dont cuidoye eſtre amy,
Me fut enſemble & frere & ennemy;
Si que guerre, qui tout pays deſpeuple,
Me feit querir le recours de mon peuple,
Et fuz contrainct ſouldoyer mainte gent,
A faire empruntz & amaſſer argent,
Pour garantir la couronne de France,
Et preſerver le monde de ſouffrance.
Par mes labeurs, par peines & travaulx,
Par fiers deſtours & courſes de chevaulx,
Par durs esfors, comme on voit par exemple,
Mon royaume ie feiz tres-grant & ample
Et augmentay ſi bien ma ſeigneurie
Que ma gloire n'en doibt eſtre amenrye.
Ne feiz-ie pas la puiſſante Bourgongne
Subgecte à moy, o ſa honte & vergongne?
Ie ſubiugay de ſon Duc inhumain
Force & povoir ſoubz ma royalle main;
Ie par apres, qui tous iours loz acquis,
Tout Perpignan & Rouſſillon conquis;
Et tant feiz lors, qu'Arras & ſa province
Me recongneut com ſon ſouverain prince.
Par mon moyen & ingenieux art
Ie deſchaſſay l'anglois Roy Hedouart,
Qui ià avoit, & ſa puiſſance hardye
Fait maint exces dedans la Picardye,

Et neantmoins, ſans guerre ou coup ferir,
Sans ſang humain, ou veoir neſung mourir,
Trouvay moyen le mettre hors de ma terre,
Et renvoyer ſon oſt en Angleterre;
Dont toſt apres vainquis mes ennemis.
En throne d'or & de gloire fuz mis :
Et vint à moy, ſalutaire & propice
Paix deſirée, & celeſte Iuſtice :
Leſquelles deux en mon royaume tins,
Si longuement que mon peuple maintins
En ſeureté ; & fut lors honnorée
Iuſtice & Paix en ceſt aage dorée.
Donques, humains qui apres moy vivez,
Et qui mes faictz & mes œuvres ſcavez,
Ne moleſtez mon povre corps qui poſe
D'aucun reproche ou deshoneſte choſe ;
Mais s'il vous plaiſt, d'amoureuſe pytié
Priez pour moy en ſigne d'amytié.
Car les ames parties de ce monde
Ne quierent point de louange parfonde
Ne blaſme auſſi d'aucun cryme ou meffaict ;
Seulle oraiſon leur proufite en effect.

POUR LE DICT ROY LOYS UNZIESME

QVATRE haultz faictz feit en ſon temps Loys
De quoy ſurtout doibt eſtre hault loué :
Les deux pour luy, les aultres pour ſon fils,
Dont le royaume ſe tient à bien doué.

Le premier fut, quand il eut deſnoué
Et deſſemblé le neu du Bien publique :
L'aultre ſi eſt, dont il fut advoué,
Qu'il renvoya les Angloix ſans replique.

Le tiers ſi fut, quant il vit decliner
Et que ſes iours tendoient à la fin,
Que luy meſmes voulut examiner
Et enſeigner en vertu le Daulphin.

Apres auſſi le maria afin
De delaiſſer paix militer ſur terre,
Dont il a fait avoir, à la par fin,
Ioye aux François & deuil en Angleterre.

DE M. LE DUC IEHAN DE BOURBON

Deuxiesme de ce nom.

IE fuz Iehan filz de Charles duc de Bourbon iadis
Extraict de droite ligne du bon roy sainct Loys,
Et fuz premierement conioinct par mariage
A la fille au roy Charles, dame de hault parage.
Deux aultres nobles dames apres celle espousay,
Mais de nulle des trois filz ne fille ie n'ay.
En ma ieunesse fuz en faictz d'armes nourry :
Par moy desconfiz furent Anglois à Formigny,
Incontinent apres Normandye fut prise
Et tantost Acquitaine du Roy Charles conquise.
La fuz son lieutenant, seul chief & gouverneur,
Loyaulment le servy sans blasme ou deshonneur.
Du Roy Loys son filz euz grans biens & honneurs ;
Mais Charles Roy regnant m'en feit d'assez greigneurs,
Quant les Seigneurs de France en assemblée notable
Vniquement m'esleurent de France connestable.
Lors solennellement il me bailla l'espée,
Laquelle à mon honneur ay iusqu'icy gardée.

A Dieu en ſoit donnée du tout gloire & louange,
Qui touſiours gardé m'a de honte & de ledange.
Or a la Mort commune, qui aux humains fait guerre,
Reduict ma propre chair ſoubz ceſte lame en terre.
I'ay rendu à Dieu l'ame, que i'euz de luy par don,
Requerant ſa mercy, ſa grace & vray pardon.
A ſoixante & quatre ans party hors de l'exil
Du miſerable monde, le premier iour d'avril,
L'an mil & quatre cens & quatre-vingtz & huict.
Priez Dieu que o luy ſoye en Paradis conduict.
Amen.

LE CONTREDICT DE NAPLES

EN DEVX BALLADES

Faict pour l'allée du Roy Charles huictiesme à Naples.

1494.

QVE faites-vous, Gaulles preux & puissans,
Crains & doubtez de toute creature ?
Si Dieu vous a force, povoir & sens
A plain donné, en si noble nature,
N'employez pas à seulle nourriture
Le corps, qui est mortel en tous endroitz;
Ains vous, qu'estes chevaleureux & droiz
Monstrez à coup vostre force honorée,
Et vous aurez en bref, Princes & Roys,
Paix tres-certaine & victoire esperée.

Vous aurez gens à milliers & à cens,
Hardis & preux dedans vostre sainctture,
Lesquels ne sont aux coups ferir absens,
Quant est besoing, par grant desconfiture.
Vous avez biens, querelle, temps, droicture,

Povoir, fortune, & la commune voix ;
Riens ne vous fault que le vueil ceſte fois.
Ciel, terre & mer vous eſt or preparée,
Pour obtenir, par raiſons & grans droictz,
Paix tres-certaine & victoire eſperée.

Reveillez donc vos cueurs & vos cinq ſens,
N'amoindriſſez la voſtre geniture.
On ſcait aſſez à Paris & à Sens
Voſtre valleur, querez aultre adventure :
Nul n'eſt loué en ſa propre cloſture,
Faictes apreſt de chevaulx & harnois.
Ytallians, & Germains, & Dannois
Vous ſerviront & de lance & d'eſpée.
Ainſi aurez avec la blanche croix
Paix tres-certaine & victoire eſperée.

Prince qui a povoir, loy, garniture,
Pour conquerir l'ancienne paſture,
Dont fut iadis ſa ſouche ſeparée,
Ne doibt doubter d'en faire l'ouverture ;
Car par ce point peult avoir ſans rompture
Paix tres-certaine & victoire eſperée.

RESPONCE

CONSIDERÉ ce que ie voy & ſens,
Quant au decours de fragile Nature,
Et qu'Atropos à milliers & à cens
Rue ſur tous coups de deſconfiture,
Voyant faillir l'antique geniture
Des primerains conquerans & grans Roys
Qui ont ſemé batailles & deſroys,
Raiſon crye comme deſeſperée;
Mieulx vault à tous voullans ſuivre les droiz
Paix certaine que victoire eſperée.

Qu'en advint il à ung des plus puiſſans
Qui onc ſeignit eſpée à ſa ſainctture?
Ceſt Hannibal aſſez eſt congnoiſſans.
Apres avoir mainte grande rompture,
Maint grief effort, & mainte aſpre iacture
Contre les murs de Romme en tous endroitz,
Trouva pour vray les ſentiers trop eſtroitz,
Quant Scipion ſa force eut ſeparée.
Plus luy euſt faict d'honneur à ceſte fois
Paix certaine que victoire eſperée.

Daire y mourut, luy & tous ſes Perſans,
Cuydans vaincre ſous fortunée cure.
Si Cathiline euſt arreſté ſon ſens,
Là n'euſt acquis honteuſe ſepulture.
Marc-Anthoine feit trop faulſe ouverture,
Quant il briſa d'alliance les droitz,
Et bien luy fut ſa faulte comparée.
Bref, trop mieulx vault, ſelon ce que ie vois,
Paix certaine que victoire eſperée.

Prince qui a ſuffiſante cloſture
Ne doibt gecter ſon ſort à l'adventure,
Si bien ne voit la cauſe preparée.
Ses ennemis doibt chaſſer, c'eſt droicture.
Mais plus eſt ſeur pour toute creature
Paix certaine que victoire eſperée.

RONDEAU DUDICT VOYAGE

SAINCT-MALO, d'Vrphé, & Beaucaire
Ne vous fera l'on iamais taire
De Naples guider le voyage ?
Que le grant dyable ou malle rage
Vous puisse les bouches retraire !

Assez scavez qu'il est contraire
Au royaume ; mais pour actraire
Le chappeau, vous guydez l'affaire
Sainct-Malo.

Bourgeois, Marchans, vueillez retraire
Le fol conseil, quant chascun braire
Voyez de vous à forcenage.
On vous mettra, pardieu, en cage,
En la Barbarye ou au Caire
Sainct-Malo.

DU CONNESTABLE DE BOURBON

ET DE SA RETRAITE DE LA PROVENCE

1524.

Vn cerf-volant, d'eſtrange portraicture,
Armé ſans plus d'une faible ſainctiure
De vain eſpoir, qui folz cueurs à ſoy tire,
Obliant Dieu, ſoy, ſon ſang & droicture,
Meſmes le lieu de doulce nourriture,
Pour vivre loing à honte & à martyre,
Eſt d'Ytalye arrivé d'une tire,
Et deſcendu au pays de Prouvence,
Là faiſant foy de ſa griefve inſolence,
De ſes faulx tours, & trahyſons cruelles,
Ou pour ſa iuſte & droicte recompenſe
Il a perdu ſa ſainctiure & ſes aelles.

Pour augmenter & croiſtre ſon iniure,
Comme ung infame & damnable pariure,
S'eſt allyé de l'aigle de l'Empire,
Mettant du tout ſon entente & ſa cure
De le ſuyvir, & ſoubz nuée obſcure
Voulloir garder le clair ſouleil de luyre,

Lequel bientoſt a ſes aelles de cire
Et d'Icarus faictes à la ſemblance
Faict fondre en mer, qui pour la ſouvenance
En portera le nom & les nouvelles,
Puys que deſià, par commune aſſurance,
Il a perdu ſa ſainctture & ſes aelles.

Que faiz-tu ores, en cendre & ſepulture,
O maiſtre Alain, qui, par art & nature,
As merité la palme de bien dire ;
Et toy, Petrarque, exquis en eſcripture,
Qui pour ta Dame as deſcript l'aventure
Où vraye amour t'a long temps fait deduire,
Relevez-vous & faictes en l'aer bruyre,
Pres d'Avignon, où luyt votre eloquence,
Du tres bon Roy la force & l'excellence,
Les grans vertus, les graces immortelles.
Quant eſt du cerf, pour toute conſequence
Il a perdu ſa ſainctture & ſes aelles.

Prince du peuple, il eſt temps qu'on s'avance
De mercyer la divine puiſſance,
En lui rendant louanges eternelles,
Sans plus doubter l'oultrageuſe arrogance
Du monſtre faulx. Car en triſte ſouffrance
Il a perdu ſa ſainctture & ſes aelles.

SUR LA SEPULTURE

DE FEV MONSEIGNEVR DE BAYARD.

1524

CY ne gist pas par mort qui tout oppresse
Le bon Bayard tout bardé de prouesse,
Decorant l'aer des saulx de ses louanges,
Ains vit tous iours en gloire à luy propice,
Rendant l'honneur à France sa nourrice
Et grant merveille aux nacions estranges.

Icy n'est point, en terre pourrissant,
Le bon Bayard à tout bien hanissant,
Dont les valleurs sont en tous lieus diffuses,
Mais volle en l'aer avecques Pegasus
Prenant son vol droict au mont Parnassus
Pour restaurer la fontaine des Muses.

Cy n'est pas mis en basse sepulture
Le bon Bayard chef d'œuvre de nature,
L'ung des parfaictz qui soit point à la ronde.
Ains soit là sus sans erreur & abbuz

Guydant le char du reluiſant Phœbus
Environnant de ſon loz tout le monde.

Cy n'eſt couché en triſtes funerailles
Le bon Bayard grant maiſtre des batailles,
Des fiers aſſaulx, des combats & allarmes,
Ainçois triumphe en amour & pitié,
Qui ont contrainct cruelle inimitié
De l'honorer enfin de plaincts & larmes.

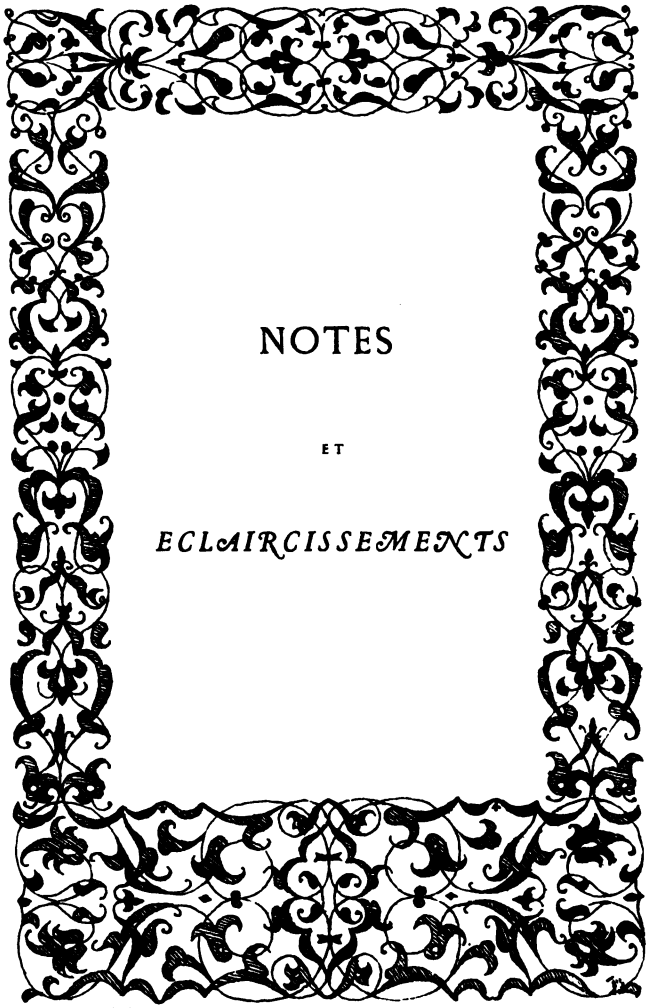

A. J. del.

NOTES

ET ECLAIRCISSEMENTS

On nous permettra d'ajouter ici quelques détails à ceux que nous avons donnés ſur Triboulet dans notre Avertiſſement. Nous citerons d'abord tout au long les vers où Jean Marot introduit, d'une façon ſi originale le perſonnage dans ſon *Voyage de Veniſe*, le montrant qui ſe précipite affolé de terreur en entendant la canonnade de Peſchiera.

Triboulet fol du Roy, oyant le bruyt, l'horreur,
Couroit parmy la chambre, en ſi grande frayeur
Que ſoubz un lict de camp de peur s'eſt retiré,
Et croy qu'encor y fuſt qui ne l'en euſt tiré.
N'eſt de merveille dont ſi ſaiges craignent coups
Qui font telle tremeur aux innocens & foulx.

Triboulet fut un fol de la teſte eſcorné,
Auſſi ſage à trente ans que le jour qui fut né :
Petit front, & gros yeulx, nez grant taillé à voſte,
Eſtomach plat & long, hault dos à porter hote ;
Chaſcun contrefaiſant chanta, danſa, preſcha,
Et de tout ſi plaiſant, qu'onc homme ne faſcha.

Pour ne rien négliger de ce qui le regarde, on peut citer encore l'épitaphe latine, compoſée par Vulteius (*V. Epigrammata Joannis Vulteii Remenſis*, lib. IV, où l'on voit que l'auteur s'appelait Faciot et non Voulté, comme diſent les biographies). Mais cette épitaphe n'eſt qu'un jeu d'eſprit qui ne nous apprend rien ſur le perſonnage ; la voici :

Vixi morio, regibuſque gratus
Solo hoc nomine, viſo num futurus
Regum morio ſim Jovi ſupremo.

Nous avons dit que quelques critiques avaient diſputé à B. des Périers la propriété de la partie de ſon livre où ſe trouve la quatre-vingt-dix-huitième *Nouvelle* toute pleine d'anecdotes ſur Triboulet. Cette nouvelle même pourrait être invoquée à l'appui de cette opinion. En effet, elle ſe termine par une alluſion à une phraſe de la deuxième nouvelle que nous avons citée, comme s'il s'agiſſait d'un livre & d'un auteur différents : « car *on dit* qu'il eſtoit plus heureux que ſage. » Du reſte, des Périers lui-même a pris ſoin de nous avertir qu'il ne fallait pas attacher trop d'importance à ſes attributions, & qu'il mettait les noms un peu au haſard. « Qu'on ne me vienne pas, dit-il,

faire des difficultez : oh ce ne fut pas ceſtuy-là qui fit cela... Riez ſeulement, & ne vous chaille ſi ce fut Gaultier ou ſi ce fut Garguille.... Les noms ne ſont que pour faire débattre les hommes. Je les laiſſe aux faiſeurs de contracts & aux intenteurs de procez. »

PAGE 31, DE MUGUET. — C'était un autour ou un épervier, les ſeuls oiſeaux de poing avec leſquels on chaſſât la perdrix. La remarque eſt de M. le baron J. Pichon, & ces vers peuvent répondre à un de ſes doutes ; il a peine à admettre que Louis XI ait pu chaſſer avec cette ſorte d'oiſeau réſervée ſelon lui aux petits gentilſhommes. On voit que Louis XII en a fait autant. — Louis de Brézé était le fils de Jacques de Brézé, l'auteur du *Livre de la Chaſſe du Grant Sénéchal*, édité par M. J. Pichon, Aubry, 1858. Louis avait hérité des talents & de la paſſion de ſon père pour la chaſſe.

PAGE 33, DE CHAILLY.—On voit combien étaient variés ſes talents, comment auſſi Louis XII, dans ſes campagnes au-delà des monts, ſemblable en cela aux barons de France partant pour la croiſade, ſe faiſait ſuivre de ſes équipages de chaſſe. On connaît, du reſte, la paſſion de Louis XII pour cet exercice.

PAGE 34, DE HERBAULT. — Il a ſoin de marquer qu'il eſt du vrai poil gris & de la bonne race des chiens du Roy. En effet, d'après tous les témoignages, ils ont tenu de tout

temps la place la plus honorable dans les meutes royales. Selon le *Livre de la Chaſſe du Roy Charles IX*, c'eſt saint Louis qui les aurait ramenés d'Orient. Ils étaient d'autant plus recherchés qu'on les croyait à l'abri de la rage.

PAGE 36, DE RALAY. — C'eſt ainſi que le nom eſt écrit deux fois dans le manuſcrit, & non Relay comme dans la Muſe chaſſereſſe, ni Relais comme dans Lacurne de Sainte-Palaye. Ne ſerait-ce pas, en effet, la véritable orthographe ? Ne devrait-il pas ſon nom à un parrain anglais ? Ne faudrait-il pas voir là le mot Raleigh écrit à la françaiſe ?

PAGE 45, LE DÉBAT DU BOUCANIER ET DU GORRIER.— Le ſens de ce mot de Boucanier n'a rien de commun avec celui qu'il eut plus tard appliqué à certains aventuriers fameux d'Amérique. Ce nom des Boucaniers venait, nous dit-on, d'un mot de la langue des Caraïbes qui déſignait la claie ſur laquelle ils faiſaient ſécher leur viande & la cabane dans laquelle ils l'enfumaient. — Ici Boucanier ſignifie l'homme qui affecte de ne pas ſuivre les modes, arriéré dans ſon coſtume, paſſé de mode : c'eſt le sens que lui donnent tous les vieux lexiques. Bouquanier : *hors d'uſage*, *obſoletus*, *ab uſu alienus*, dit Monet (*Inventaire des deux Langues*). *Old*, *ſtale*, *paſt taſte*, *out of uſe*, *out of ſeaſon*, dit Cotgrave (*French and English Dictionary*). On lit encore dans Nicot : Bouquanier, *cela eſt bouquanier*, *Obſolevit iam iſta ratio. Bud. ex-cicerone.*

Gorrier eſt au contraire l'homme à la mode, celui qui

fait parade de ſon élégance, qui en fait profeſſion. Gorre, dit Cotgrave, ſi précieux pour la connaiſſance de tant de mots aujourd'hui hors d'uſage, *bravery*, *gallantness*, *gorgeouſness*, *pomp*, *magnificence;* femmes à la grande gorre, *puffing or flaunting wentches*, *coſtly or ſtately dames*. Gorre, dit Monet, vieux mot, *pompe & magnificence*. Gorrier, *magnifique*, *pompeux en habits*. Ménage, à propos de ce mot, remarque que Rabelais a dit : *palefroi gorrier*. On lit dans Furetière : « Gorre, vieux mot, *pompe*, d'où a été fait Gorrier, *glorieux*, *mignon :* Gorres au pluriel voulait dire *Rubans*. » On cite une phraſe de Maillard ſur la vanité de ces « Meſdames à la grande gorre quand elles avoient veſtu leur robe, les manches de laquelle eſtoient ſi larges, qu'elles ſuffiroient maintenant à en faire une entière. » Bragard veut dire *vaniteux*. Nicot dit : Bragard ou Bragueur, *bullatus*, *elegans homo*, du mot *bragues* ou *braies ;* Cotgrave, *gay*, *gallant*, *flaunting ;* Monet, *joli*, *poupin*, *comptus homo*, *concinnus*. Barde, *armure du cheval de bataille*, *harnais*. Carnequin, *pied de biche*, *inſtrument pour tendre l'arbalète*. Tabar, ſelon Cotgrave, *a long riding cloke or garment*.

Le *Débat* appartient au temps de Louis XII. L'auteur était fils de ce Jean Robertet de Montbriſon, qui, dit M. Quicherat, avait fait comme poète les délices de la cour du duc Jean II de Bourbon. Il occupait auprès de lui la poſition d'un Mécène. Ce fut, du reſte, le mieux renté des beaux-eſprits de ſon temps. Sa grande réputation lui avait valu une penſion de Louis XI, ce qui amena

les Robertet au ſervice de la France. On voit, par l'exemple de François Robertet, qu'ils avaient gardé un pied dans chaque cour. On connaît Jean Robertet, François & Florimond, ſes fils, François & Jean, fils & neveu de Florimond, tous deux ſecrétaires de la Chambre, Claude, ſecrétaire de France. Ils marièrent leurs fils dans les plus grandes familles. (Voir le père Anſelme, *Hiſtoire généalogique*, &c.)

PAGE 49. — Se garder d'un *niſi* par écrit. Niſi, formule *d'obligation*. « Clauſula de *Niſi*, dit du Cange (*Gloſſ.*, tome IV, p. 1188), qua quis fidem suam obstringit se quippiam præſtiturum, ea conditione ut si promissa non perfecerit, pœnis subjaceat in hujusmodi obligationibus appositis sub hac, aliave ſimili, formula : *niſi contenta adimpleverit*, &c. » Il cite encore cette phraſe : « Obligabimus nos ſub pœnis Cameræ apoſtolicæ & per obligationem de *Niſi*. » On trouve encore dans Pathelin :

Le beau *Niſi*
Où en brevet y ont ouvré.

Voir auſſi *Ancien Théâtre français*, tome Ier, Paris, Jannet, la Farce nouvelle des Femmes qui réclament les arriérages de leurs Maris & les font obliger par *Niſi*.

PAGE 58, TRIOMPHES. — François Robertet avait été tout naturellement amené par ſes fonctions mêmes à connaître les œuvres de Pétrarque. Un magnifique manuſcrit du poète italien figurait au premier rang de la belle biblio-

thèque formée par Louis XII au château de Blois, par la réunion des livres des anciens rois de France, de ceux des ducs d'Orléans, des rois de Naples, de ceux du ſieur de la Gruthuyſe.

PAGE 61, Ve TRIOMPHE. — Conſine veut dire, *choſe conſignée.*

PAGE 63, EPITAPHE DE ROBERTET. — Benefice, *bonne conduite.*

PAGE 71, DISCOURS D'ÈVE. — Le mors, *la morſure*, exaulce, *exhauſſe*, *grandit.*

PAGE 74, AUX DAMES DE LYON. — Pleſſe, v. act. de pleſſer, pleſſier, *entrelacer*, *envelopper*, ici *prendre dans ſes filets*, *implicare.* Jeuneſſe *neſſe*, adj. fém. de nes, neſſe, *pur*, *ſimple.* Marcher, pris activement, comme *courir.* Poſte, *meſſager*, dans la langue du moyen-âge. Templettes, *tempes.* Coquard, ſelon Cotgrave, *foolishly proud*, *follement vaniteux*, undiſcretly peart, cocket.

PAGE 78, LES ADIEUX DE CATHERINE DE MEDICIS. — On trouve dans le manuſcrit 883 une indication qui pourrait faire douter que les vers appartiennent à l'illuſtre auteur que nous avons nommé. On y lit en effet, en tête de ces petites pièces : *Adieux de Madame de Cruſſol*, (Jehanne Galyot de Genouilhac, femme de Charles, vicomte d'Uzès, dit M. Paulin Paris). Madame de Cruſſol

eſt-elle donc l'auteur de ces vers, a-t-elle été une ſorte de manœuvre littéraire remettant ſur leurs pieds des vers boiteux, s'eſt-elle contentée de prêter ſa main à la reine, ou même de recueillir des vers que celle-ci n'avait pas pris la peine de conſerver? Il nous ſemble que la dernière ſuppoſition eſt la ſeule à laquelle il convienne de s'arrêter.

Les perſonnages auxquels ſont adreſſés ces *Adieux* ſont trop connus pour qu'il y ait beſoin de leur conſacrer à chacun une notice. M. de Lorraine eſt François de Lorraine, duc de Guiſe & d'Aumale, tué par Poltrot en 1561; le cardinal de Lorraine, Charles de Lorraine, archevêque de Reims, duc & pair de France, né le 17 février 1524, mort le 26 décembre 1574; le cardinal de Guiſe, Louis de Lorraine, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mai 1578. Dans le prince de Joinville, on a reconnu Henri Ier de Lorraine, duc de Guiſe, né le 31 octobre 1550, & qui devait périr aux Etats de Blois, le 23 décembre 1588, ſous les coups des gentilshommes de Henri III. Jacquette de Montpenſier n'eſt autre que Jacqueline de Longwy, comteſſe de Bar-ſur-Seine, fille puînée & héritière de Jacques de Longwy, ſeigneur de Givry, femme de Louis de Bourbon, deuxième duc de Montpenſier. « C'était, dit l'hiſtorien de Thou, une princeſſe d'un grand eſprit & d'une prudence au-deſſus de ſon ſexe. » Elle était fort avant dans la faveur de la Reine-Mère. Le titre de la dernière pièce adreſſée « à la fleur de la Mirande », & qui a fait héſiter M. P. Paris, me ſemble devoir être lu « à la

contine », ce qui ſerait peut-être une abréviation de conteſſina, la petite comteſſe. Il y a eu dans l'entourage familier de Catherine de Médicis deux jeunes femmes qui ont porté ce nom de La Mirande & que Brantôme cite toutes deux parmi les dames & les filles d'honneur de la Reine-Mère. C'eſt Sylvie Pic de La Mirande, mariée à Louis II, comte de La Rochefoucault, & ſa ſœur puînée Fulvie Pic de La Mirande, mariée à Charles de La Rochefoucault, comte de Randan, mort en 1562. C'eſt à celle-ci que doit être adreſſé le dernier *Adieu :* ſa ſœur aînée était morte avant 1557. Elles étaient toutes deux filles de Galéas Pic, prince de La Mirande & de Concorde, & d'Hippolyte de Gonzagues. On a reconnu la famille tout italienne des Pic de La Mirandole, & cette origine ſuffirait à expliquer la faveur de Catherine de Médicis.

PAGE 95, NOUVELLES PORTÉES EN ENFER. — Né de bonne heure, *né dans une heure favorable.*

PAGE 97, EPITAPHE DE LOUIS XI. — Mors, *mordre, morſus.*

PAGE 103, LE CONTREDICT. — La croix blanche était le ſigne de reconnaiſſance des Français en expédition.

PAGE 108, DU CONNESTABLE DE BOURBON. — *D'une tire*, on dirait aujourd'hui d'un trait.

Tout le monde ſait que maître Alain Chartier, poète,

hiſtorien, moraliſte, était conſidéré, au XVe ſiècle & au commencement du ſeizième, comme un des fondateurs & un des maîtres de la langue. Me Alain avait été animé des ſentiments les plus patriotiques. (V. en particulier, dans ſes poéſies, le *Dit des quatre Dames.*) Ce qui amène ici ſon nom & celui de Pétrarque, c'eſt le ſouvenir du ſéjour qu'avaient fait les deux poètes dans cette ville d'Avignon, où François Ier avait concentré l'armée deſtinée à arrêter les envahiſſeurs de la Provence.

LISTE

des

PIECES CONTENVES DANS LE PRESENT VOLVME.

	Pages.
De Tribovlet, fol du Roy Loys XIIe	29
De Mvgvet, l'oifeau du Roy Loys XIIe	31
De Chailly, chien du Roy.	33
De Herbavlt, chien du Roy.	34
De Ralay	36
Dv Chien de Monfeigneur le Dauphin.	38
De Galmier, fol de Monfeigneur de Bourbon.	41
Le Debat dv Bovcanier et dv Gorrier, faict par Me F. Robertet	45
Les Trivmphes de Petrarqve, traduicts par le mefme.	58
Epitaphe de digne & louable memoire feu Me F. Robertet.	63
Les Rovges-Nez, rondeaux.	67
Bonne Ballade, par Pierre d'Anthe	68

Pages.

RONDEAV de Mᵉ Iehan Le Maire de Belges. 70

EVE TOVCHANT NOBLESSE 71

G. Cretin AVX DAMES DE LYON 74

LES ADIEVX DE CATHERINE DE MEDICIS, Royne & mere du Roy 78

EPISTRE à Madame Iſabelle de France, par la meſme. . . . 82

IIᵉ EPISTRE à la meſme. 84

RESPONCE de Madame Iſabelle de France à la precedente Epiſtre 87

IIIᵉ EPISTRE de la Royne Mere à Madame. 89

NOVVELLES PORTEES EN ENFER, du Temeraire 95

EPITAPHE DU ROY LOYS VNZIESME 97

POVR LE DICT ROY LOYS VNZIESME. 100

DE M. LE DVC IEHAN II DE BOVRBON. 101

LE CONTREDICT DE NAPLES, en deux ballades 103

RESPONCE 105

RONDEAV DVDICT VOYAGE 107

LE CERF-VOLANT : du Conneſtable de Bourbon 108

SVR LA SEPVLTVRE de feu Monſeigneur de Bayard 110

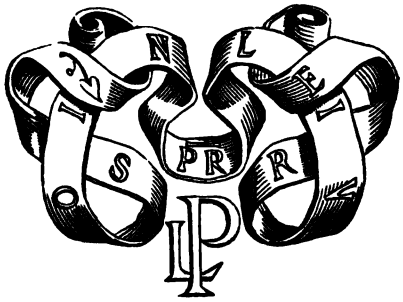
PR

541643

L'EPITAPHE

DE TRIBOVLET

suivant le

Le Debat du Bavcanier & du Gorrier

& autres

POESIES HERIBES

des XVe & XVIe siècles

RECUPILLIES ET POSES EN ORDRE

par

A. JOLY

LYON

[illegible]

M.D.CCC.LXVII

A. J. del.